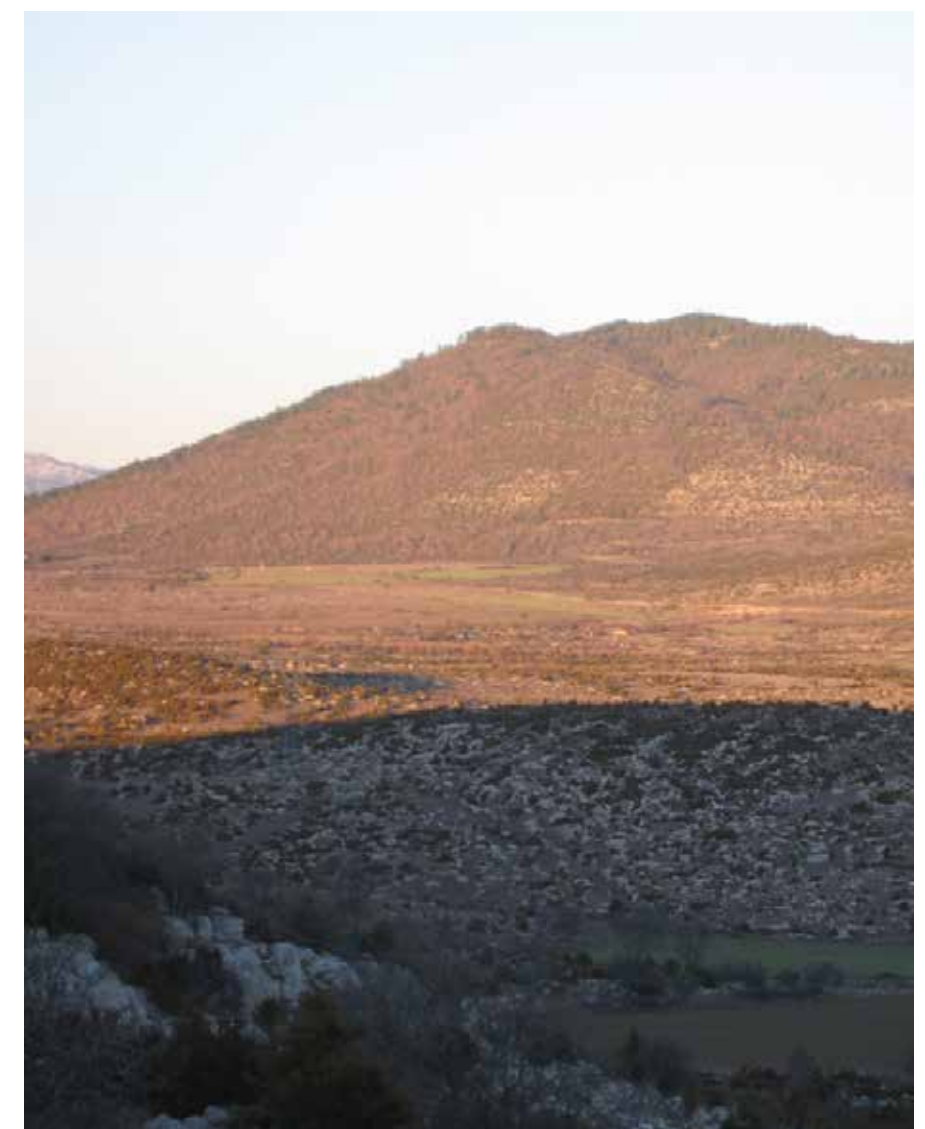
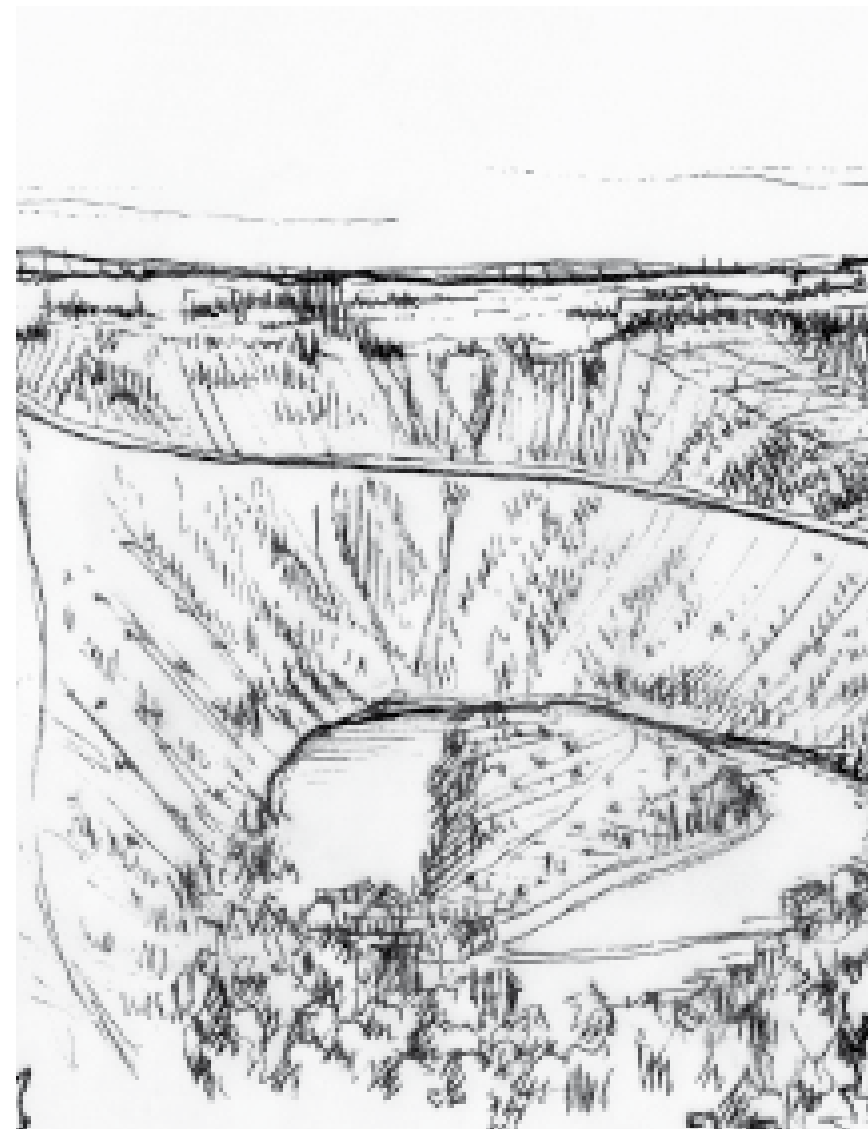


Partie 2: Orientations paysagères et architecturales



Cyril GINS
Paysagiste DPLG
La Croix Parens 30 500 Courry
cyril.gins@orange.fr
04 66 83 56 03
06 81 52 88 78

Décembre 2014

Philippe LOINTIER
Architecte DPLG/Urbaniste
192, Chemin Guillaume Laforêt 30 000 Nîmes
philippe.lointier@orange.fr
04 66 23 99 59
06 87 14 95 08

Orientation I - Le Grand paysage	4
Partie 1: - La préservation des grands paysages de Références qui fondent l'identité du site	4
1.1.1. Restauration de la lisibilité géologique et topographique	5
1.1.1.1 <i>Préservation et mise en valeur des grands paysages de balcon en surplomb de la plaine</i>	5
1.1.1.2 <i>Les grands paysages de balcon en surplomb des rivières</i>	6
1.1.1.3 <i>Préservation et mise en valeur d'une géologie singulière: Paysages ruiniformes et Chaos</i>	9
1.1.1.4 <i>Préservation et mise en valeur d'une géographie particulière: collines, buttes et puech</i>	11
1.1.2. Préservation et mise en valeur des grands paysages emblématiques et stratégiques	13
1.1.2.1 <i>Les grands ensembles agricoles</i>	13
1.1.2.2 <i>Les paysages agricoles en lien avec les silhouettes villageoises</i>	16
1.1.2.3 <i>Préserver et valoriser les paysages façonnés par l'agropastoralisme</i>	18
Partie II - La préservation et la mise en valeur des principaux éléments paysagers	20
1.2.1 Préservation des paysages stratégiques de découverte.....	21
1.2.2 Préservation des paysages lié à la pierre	26
1.2.3 Préservation des paysages liés à l'eau	28
1.2.4 Préservation de l'arbre dans le paysage	30
1.2.5 Affirmer le statut de village «porte» du Grand Site et «Sas» du Cirque	32
Orientation II - L'organisation du développement des bourgs et des villages	35
2.1 Le développement futur des bourgs et des villages	36
2.1.1 <i>Première étude de cas: Le Caylar</i>	36
2.1.2 <i>Seconde étude de cas: Blandas</i>	38
2.1.3 <i>Principes schématiques d'organisation du développement (exemples de la Vacquerie, Saint Maurice et Saint Pierre de la Fage)</i>	40
2.2 Qualifier les espaces publics, lieux structurants à l'échelle des villages	41
Orientation III - Les orientations architecturales	44
3.1 Les centres anciens des bourgs et des villages, un enjeu identitaire	44
3.2 Accompagner l'évolution de chaque bourg et village selon son caractère	47
3.3 Les caractères du patrimoine bâti des villages et hameaux	49
3.4 Les mas isolés, identité caussenarde	54
3.5 L'architecture contemporaine, recherche d'ancrage dans le territoire	55

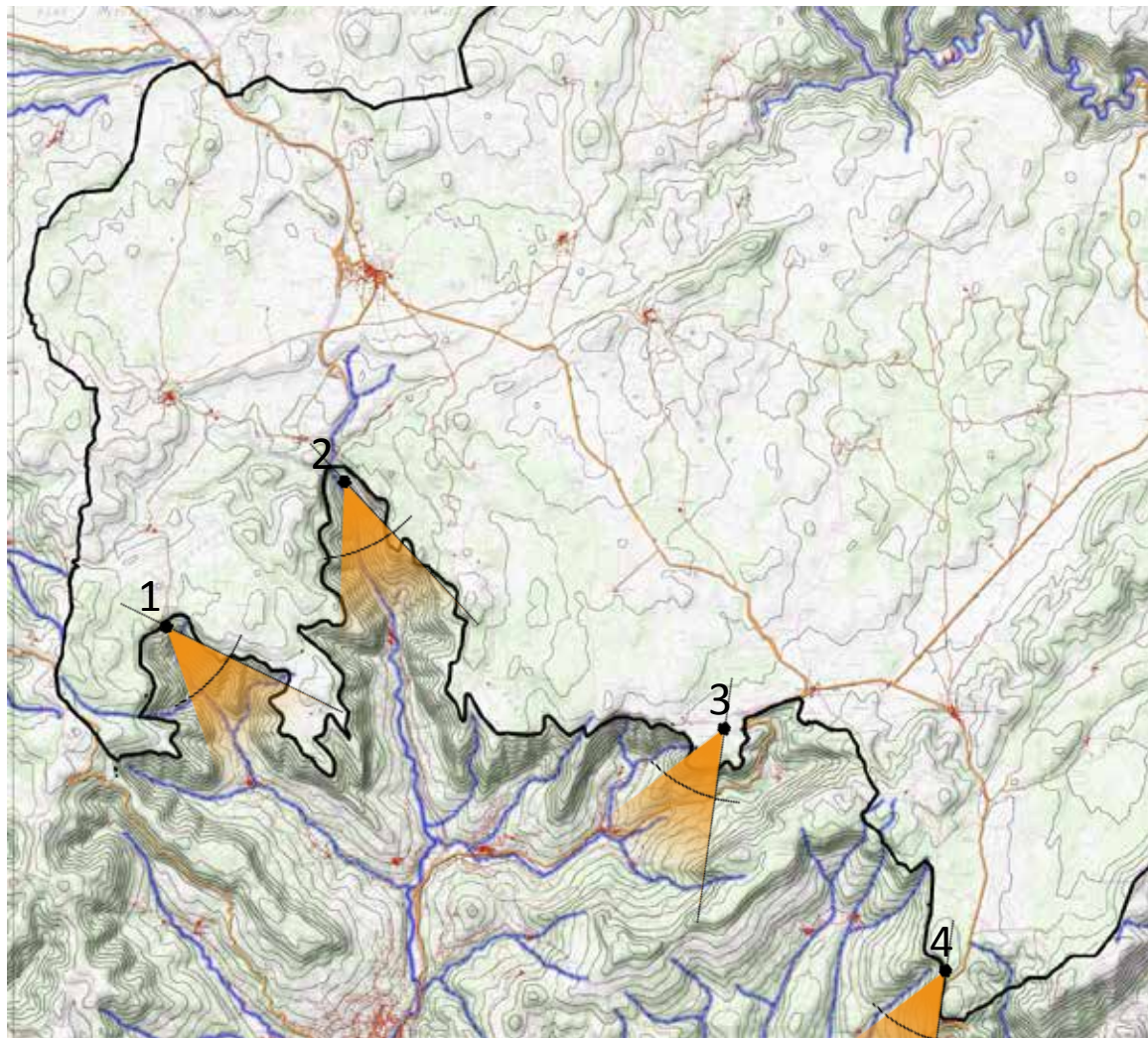
Orientation 1: le Grand Paysage de référence

Partie I - La préservation des grands paysages de Références qui fondent l'identité du site

- La géologie et la topographie du site;
- Les balcons et belvédères;
- Les chaos;
- Les buttes et puechs;
- Les grands ensembles agricoles;
- Les relations silhouettes villageoises/ terres agricoles;
- Les paysages façonnés par l'agropastoralisme.

1.1.1. Restauration de la lisibilité géologique et topographique

1.1.1.1 Préservation et mise en valeur des grands paysages de balcon en surplomb de la plaine



1- Commune de Lauroux: Col de Labeil en surplomb de la vallée de Laurounet - Présence d'une ancienne ferme et d'une aire de battage



3- Commune de St Pierre de la Fage: échappée sur la forêt de Parlatges et le dessin du rebord du plateau



4- Commune de St Privat: Le col des Vents: pincement de la route puis magistral ouverture sur la plaine



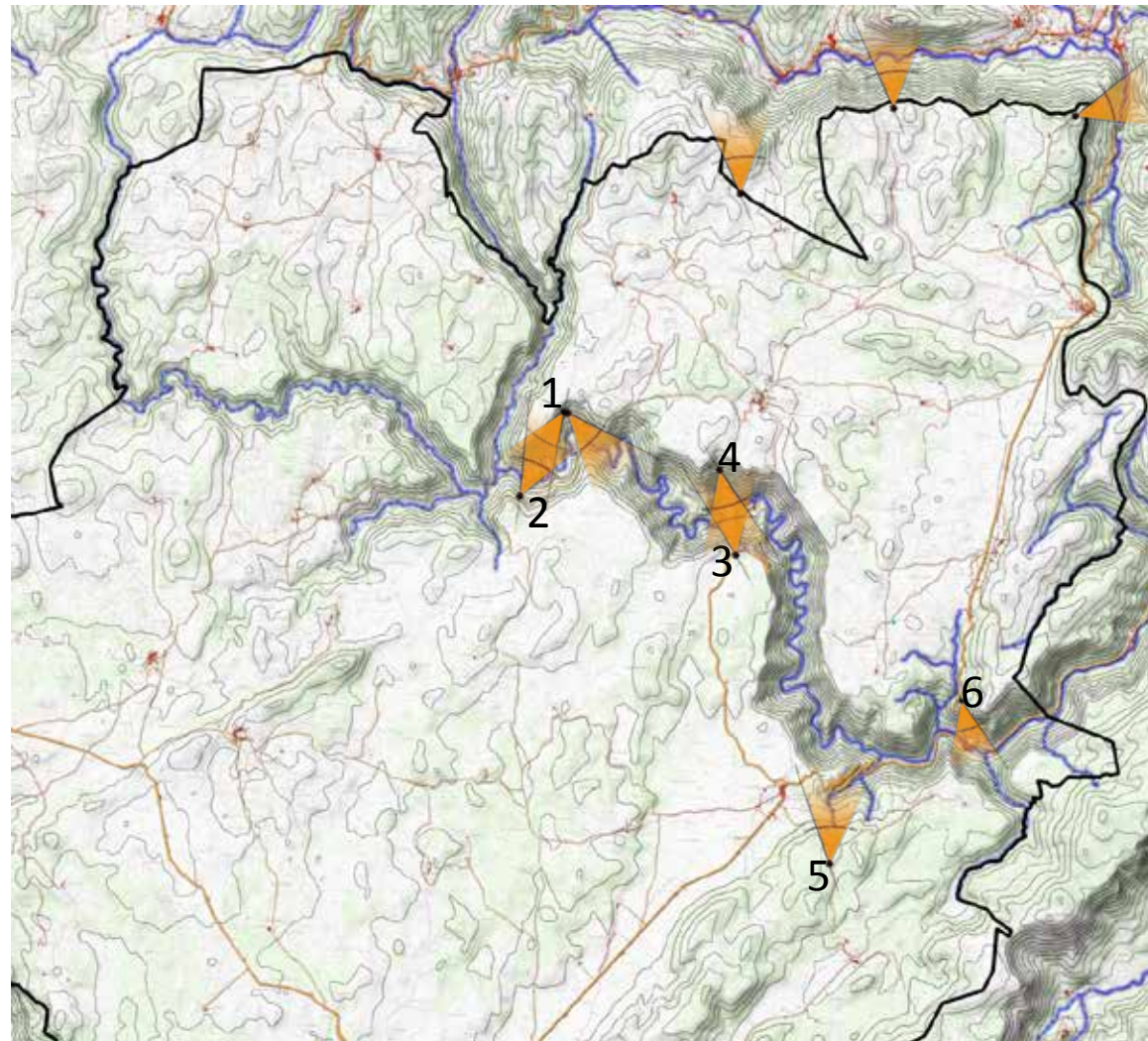
Le causse du Larzac méridional se dresse en surplomb de la plaine de l'hérault présentant un plateau karstique imposant émergeant au dessus de la plaine cultivée. Il s'agit d'un site naturellement défensif qu'il convient de conquérir par des routes sinueuses ou par d'importants ouvrages (A75 autour du pas de l'Escalette). Par ailleurs ces points signalent l'entrée dans le site et doivent être considérés comme les portes «naturelles» de l'OGS.



2- Communes de St Félix de l'Hérès & Pégairolles de l'Escalette: Remarquable échappée sur la vallée de la Lergue et le rebord du plateau

1.1.1. Restauration de la lisibilité géologique et topographique

1.1.1.2 Les grands paysages de balcon en surplomb des rivières



1- Commune Vissec: Point de vue sur le village et la vallée amont de la Vis depuis le nord



2- Commune Vissec: Point de vue sur le village et la vallée amont de la Vis depuis le sud



3- Commune de Saint Maurice-Navacelles: Point de vue sur le cirque depuis la Baume Auriol



4- Commune de Blandas: Point de vue depuis le «belvédère» de Blandas

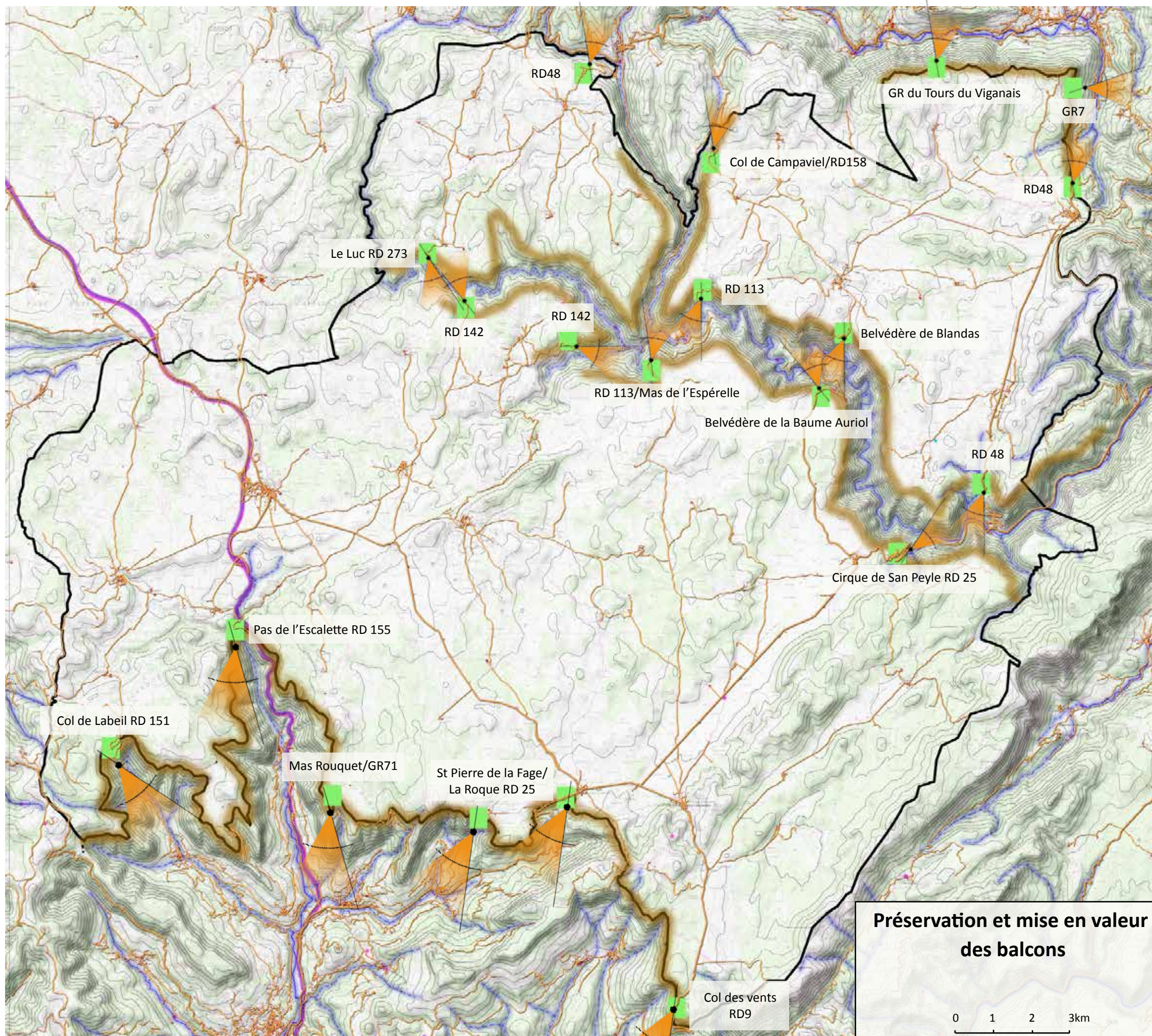


5- Commune de Saint Maurice-Navacelles: remarquable point de vue sur le cirque de San Peyle depuis la RD 130



6- Commune de Rogues: Point de vue sur le hameau de Madières et la vallée de la Vis

L'horizontalité de ce paysage steppique est brutalement rompue par les imposantes gorges de la Vis et de la Virenque. Ces accidents géologiques ne se découvrent qu'au dernier moment, une fois arrivé sur les corniches calcaires. La profondeur des canyons conjuguée à l'effet de surprise font des points de belvédère des paysages majeurs.



Objectif:

- Maintenir les ouvertures agricoles jusqu'en bordure de plateau. Les enrichissements atténuent et effacent les effets de surprise et de contraste entre horizontalité et verticalité;
- Renforcer les exigences architecturale et paysagère lors des aménagements réalisés dans ces espaces (aménagement de belvédère; hangar agricole, aménagement routier...). Les volumes comme les teintes doivent être particulièrement étudiées.
- Mise en place d'une signalétique décrivant le paysage observable et permettant de singulariser et de repérer ces points particulier.

Exemple du remarquable col de Labeil, largement ouvert sur la plaine:

Maintenir l'espace sommitale le plus dégagé possible

*Veiller à la qualité des aménagements proposés
(stationnements, sur largeurs...)*



Limiter l'avancée des résineux qui gomme la diversité paysagère

Contenir les boisements en pied de falaise afin de préserver les rapports d'échelle et péreniser la lisibilité de l'effet «défensif» du site

**Préservation et mise en valeur
des paysages de référence
Les sites de balcons et de corniches**



Chaos de la Pezade (commune des Rives)



Chaos situé au nord du Caylar (vue depuis le sommet du Roc Castel)

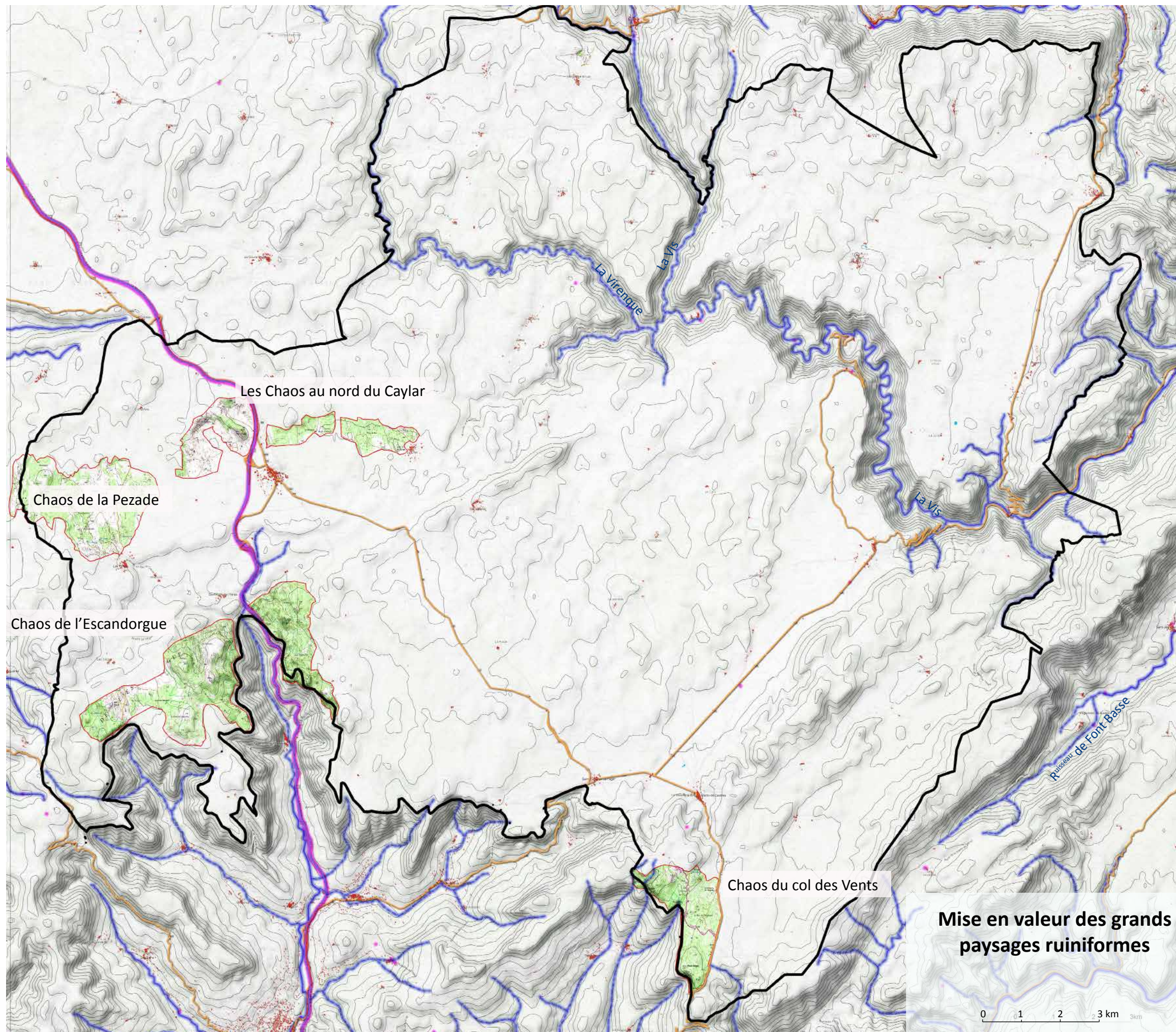


L'une des formes sculpturale du chaos de la Pezade



Chaos du col des Vents (commune de St Privat)

Les chaos dolomitiques se concentrent principalement sur la frange méridionale du site. Les rochers aux formes diverses affleurent et dessinent un paysage ruiniforme singulier et de très grande qualité. Leur présence introduit une diversité de paysages importante en opposition aux moutonnements plus lisse issus du calcaire jurassique. Toutefois, du fait d'un changement des pratiques agropastorales, ces accidents géologiques disparaissent ou s'estompent, uniformisant le paysage.



Objectif:

Ces quatre grands chaos d'envergure participent à la constitution du paysage de référence.

- Le principal objectif consiste en la gestion des boisements de façon fine et sans systématisme. En effet, il peut paraître intéressant de dégager telle forme tandis qu'ailleurs, il s'agira de laisser prospérer les chênes blancs favorisant une importante biodiversité. En revanche, la limitation des résineux créant une opacité préjudiciable semble constituer une importante priorité notamment autour du col des Vents.
- Inscrire ces sites comme éléments paysagers à préserver dans les documents d'urbanisme



Le Roc Castel



Le Roc Castel depuis le chaos de la Pezade

Fort Trajès à Saint Michel d'Alajou



La silhouette de Saint Michel d'Alajou surmontée d'une colline et du Fort Trajès



Le Roc Castel depuis la RD9: un point de repère et d'appel pour de nombreux points du territoire

Hameau de Belfort (commune de Blandas)

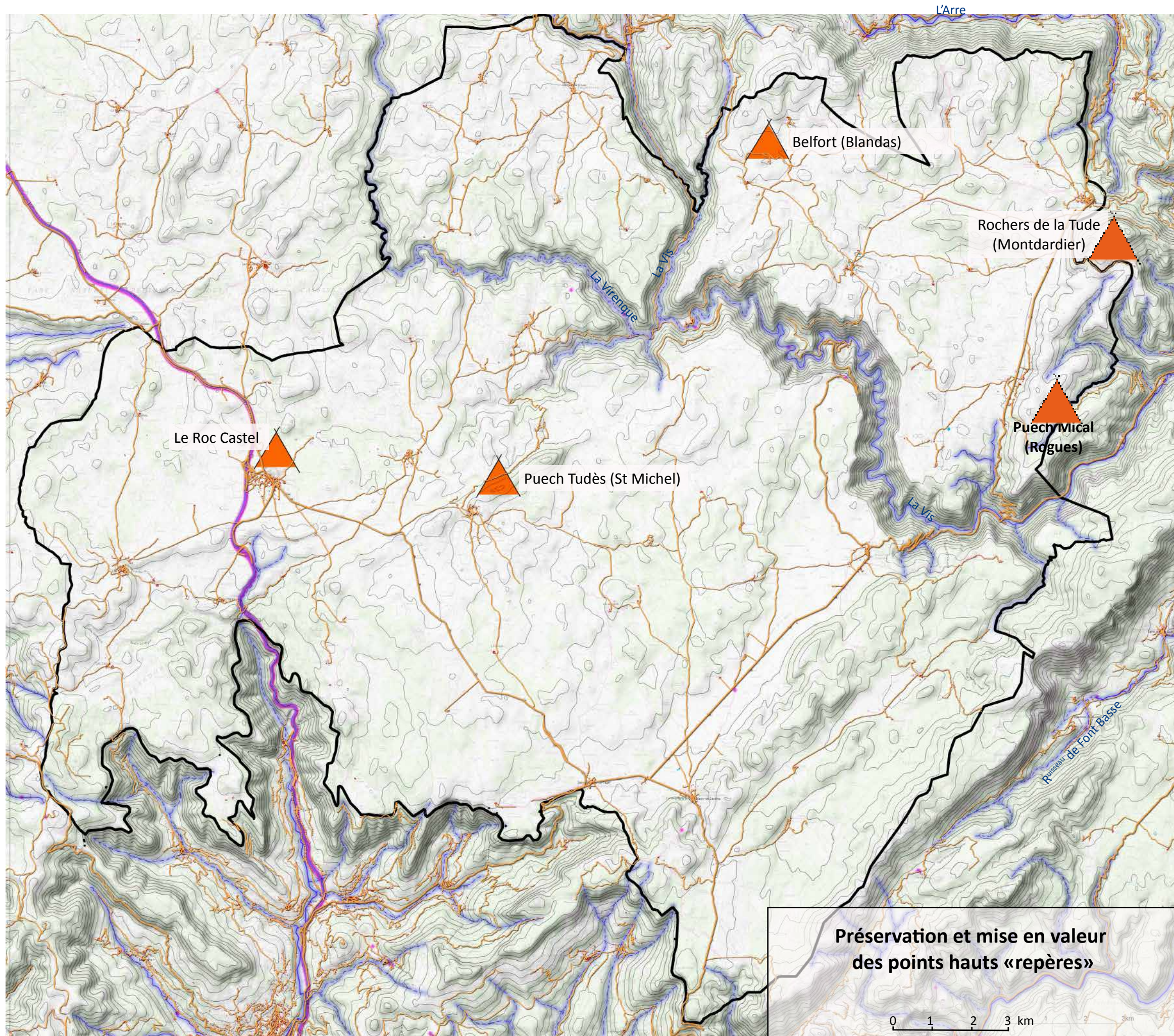


La colline accueillant le hameau de Belfort (commune de Blandas)

Toutefois, au coeur du périmètre trois points principaux émergent particulièrement:

- Le Roc Castel constitue le point de repère le plus spectaculaire visible depuis le Larzac aveyronnais. L'alchimie entre le relief dolomitique et la silhouette bâtie dessine un point à la fois singulier et de très grande qualité.
- De façon plus modeste, le puech Tudès surmonté du fort Trajès dominant le village de St Michel forme également un signal important en périphérie du village;
- Enfin, le hameau de Belfort (commune de Blandas) implanté au sommet d'un puech constitue également un repère isolé à l'échelle locale.

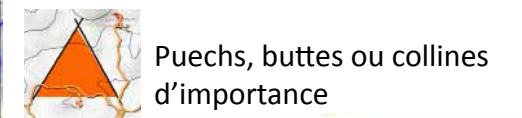
Au coeur d'un paysage marqué par une importante horizontalité quelques phares guident et annoncent l'entrée et le cheminement au sein du paysage caussenard. De nombreux moutonnements peuvent remplir ce rôle et la liste ne peut être exhaustive. Par ailleurs, le site est surmonté par d'imposants sommets qui orientent l'observateur et notamment le massif du St Guiral omniprésent depuis les causses de Blandas et de Campestre.



Objectif:

Ces trois points participent de la lisibilité du site et offrent des points de repère qui en facilite la lecture.

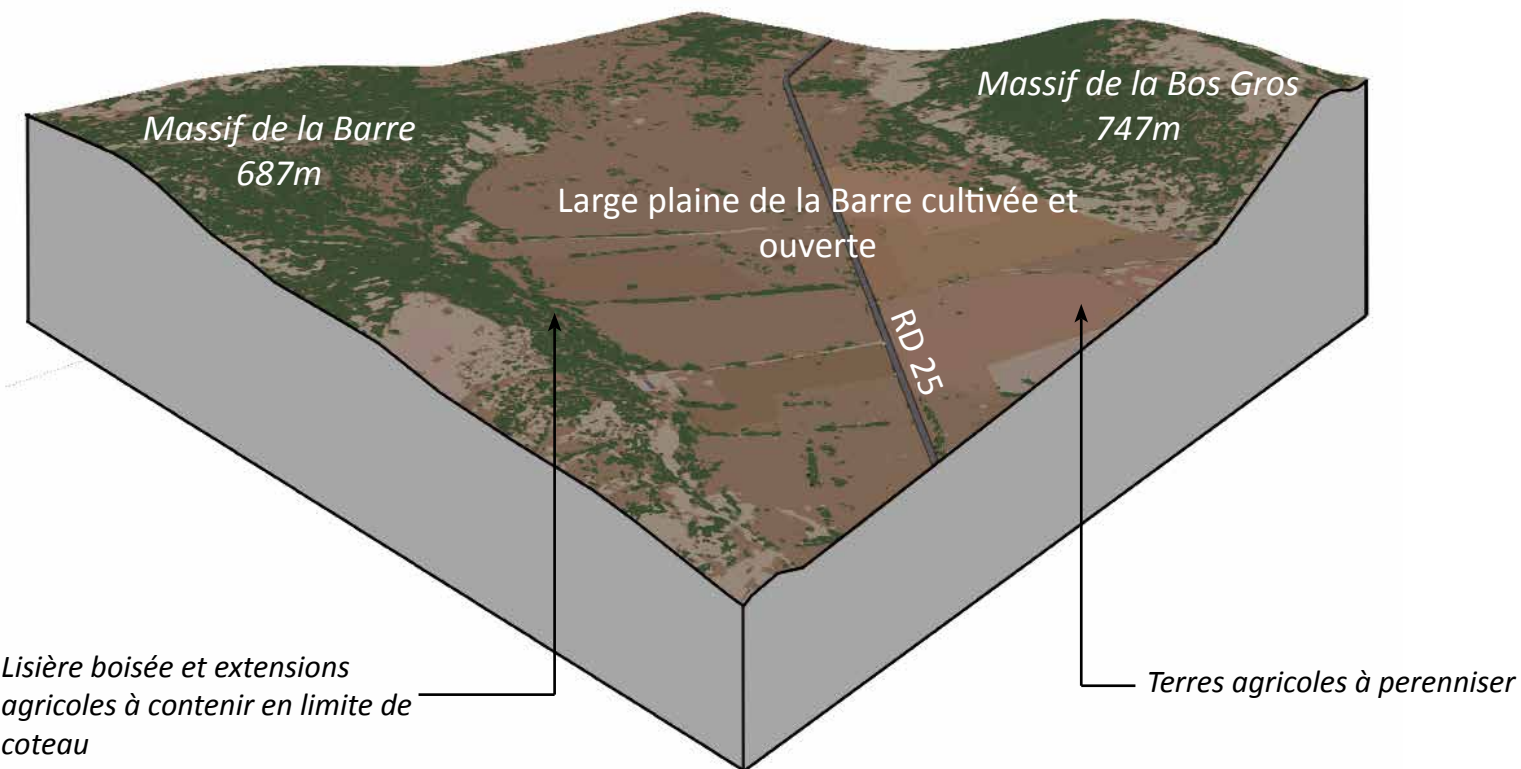
- Le principal objectif consiste en la gestion des boisements de façon à permettre la lisibilité des silhouettes minérales qu'elles soient bâties ou naturelles. En effet, la présence des ligneux et surtout des résineux entraînent des ruptures d'échelle et un effacement des contours;
- Signaler ces sites qui offrent des panoramas sur le Grand Site de Navacelles de très grande qualité;
- Inscrire ces sites comme éléments paysagers à préserver dans les documents d'urbanisme.



**Préservation et mise en valeur
des points hauts «repères»**

0 1 2 3 km

La plaine de la Barre:



Constat:

La plaine de la Barre offre un paysage singulier, «un ailleurs», particulièrement intéressant sur le causse du Larzac méridional. Les vues à la fois très ouvertes et cadrées portent loin, scandées par la présence de quelques haies et fruitiers isolés. La plaine est cadrée par trois villages: au sud, elle est fermée par La Vacquerie et Saint Pierre de la Fage et au nord par Saint Maurice-Navacelles.

La RD 25 cheminant au coeur de la plaine présente une linéarité exceptionnelle permettant de «tendre» les différents points de la vallée. Cette ancienne route royale participe des qualités paysagères de la plaine de la Barre.

Objectif:

- Maintenir les systèmes cultureux de la plaine de la Barre et notamment les terres labourables qui offrent des contrastes saisonniers importants;
- Etablir des lisières boisées nettes en piémont de coteau afin de maintenir le contraste paysage ouvert/ paysage fermé et de faciliter la lecture de la topographie;
- Tenir les constructions en pied de coteau et ne jamais entamer la plaine;
- Veiller à la qualité architecturale (volume, couleurs) des matériaux de construction utilisés notamment pour les bâtiments agricoles;
- Préserver les haies et arbres isolés qui scandent le parcours de la plaine.



Préserver les terres labourables qui offrent un fort contraste saisonnier et mettent en valeur l'ocre de la terre de la Barre

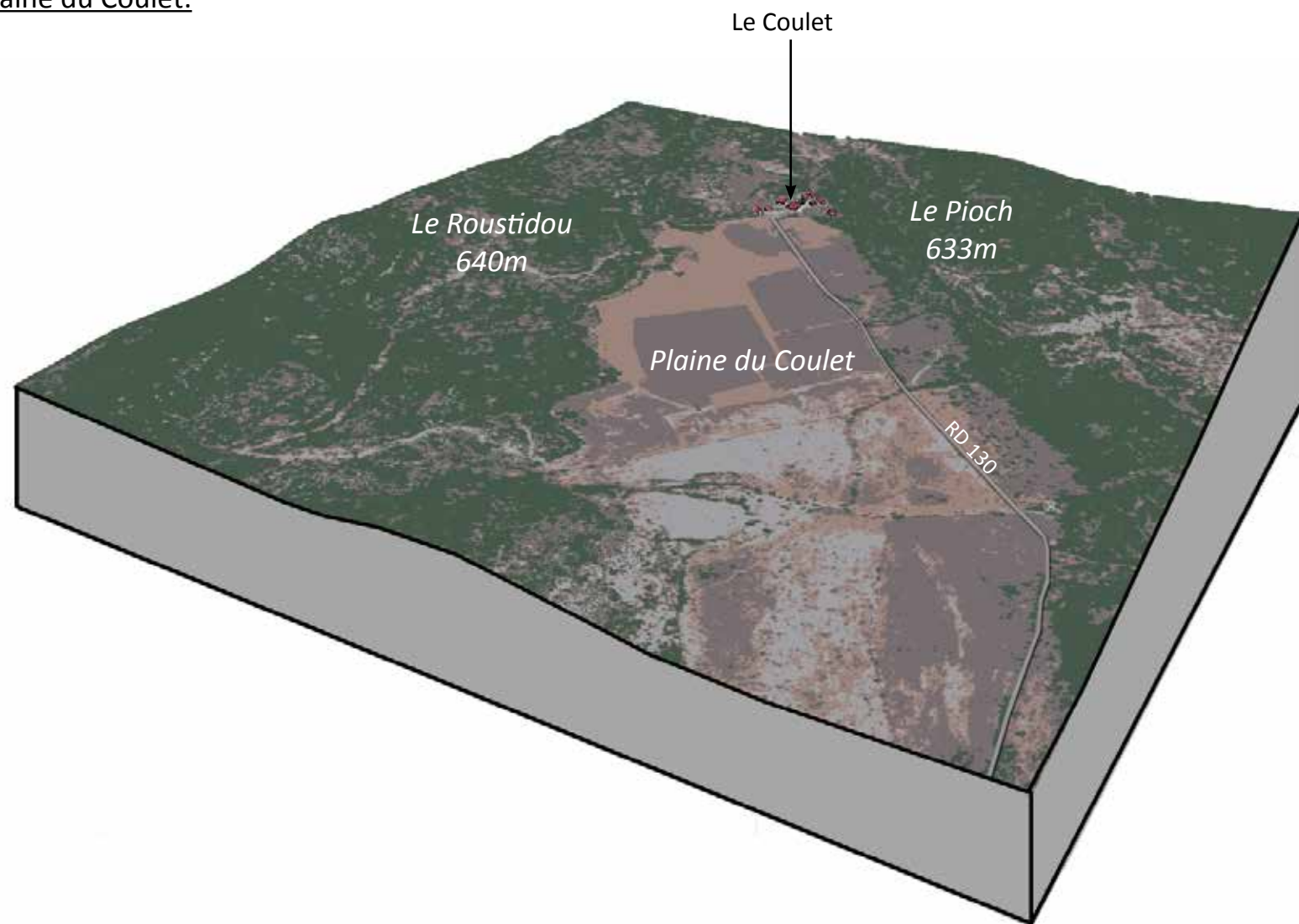


Les haies et arbres isolés sont importants à préserver par le rythme qu'ils créent



Des terrassements visibles et des constructions aux façades trop claires créent un point d'attraction dommageable pour la perception générale de la plaine

La plaine du Coulet:



Les menhirs de la plaine du Coulet



Le hameai du Coulet

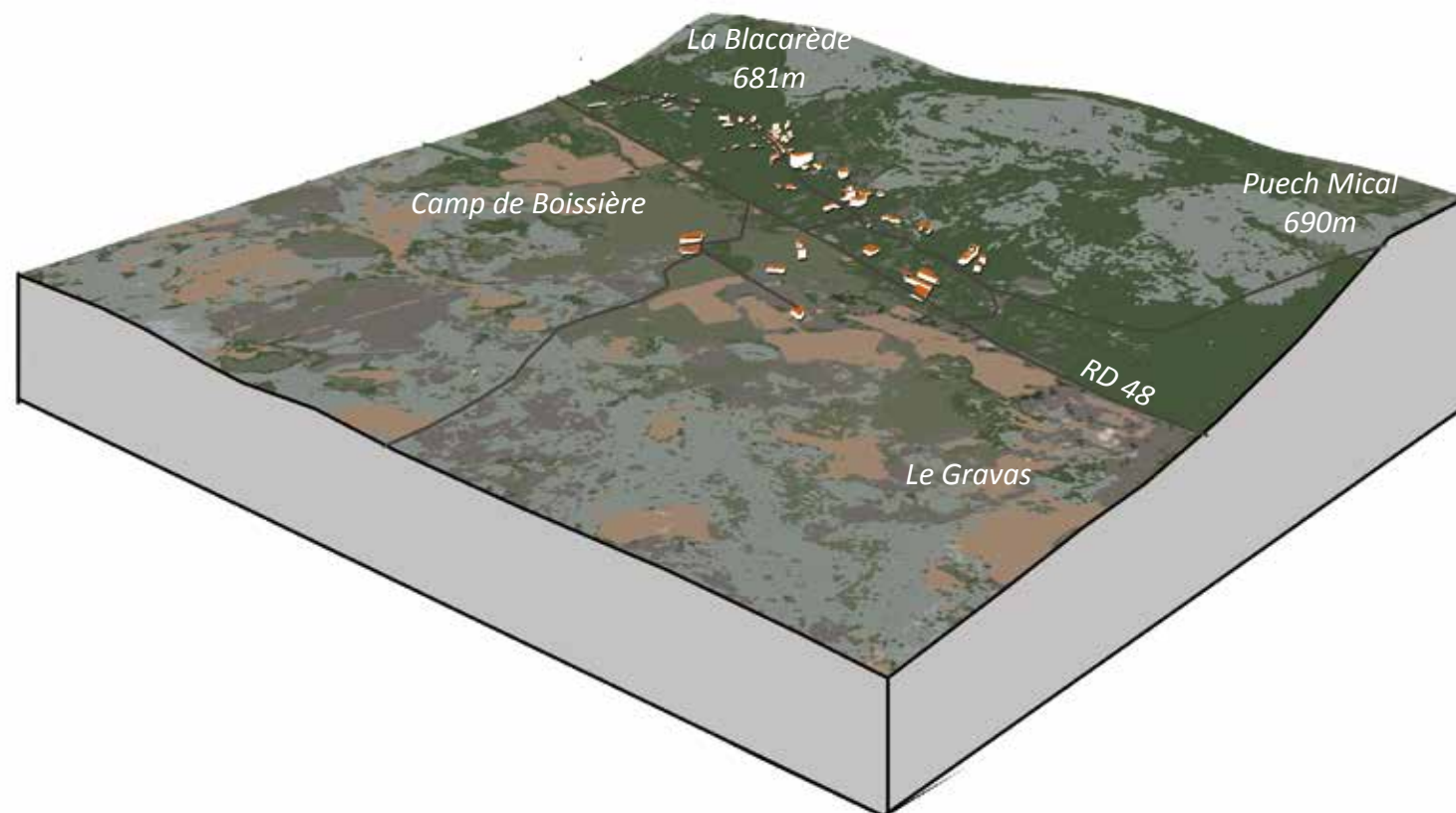
Constat:

La plaine du Coulet, forme un paysage ouvert entre la ferme de la Trivalle, au sud et le hameau du Coulet, au nord. Il s'agit du secteur le plus boisé du Grand Site où s'étire la forêt domaniale de Pégairolles-de-Buèges et la forêt de Sarpaillède... La plaine du Coulet, de taille modeste, constitue une respiration précieuse. Les qualités du paysage tiennent à son resserement et à son cadrage par les reliefs et les boisements. Par ailleurs les alignements de menhirs, remarquablement visibles, participent de l'attrait de cette plaine.

Objectif:

- Maintenir les systèmes prairiaux de la plaine du Coulet;
- Préserver les lisières boisées nettes en piémont de coteau afin de maintenir le contraste paysage ouvert/ paysage fermé et de faciliter la lecture de la topographie;
- Veiller à la qualité architecturale (volume, couleurs) des matériaux de construction utilisés notamment pour les bâtiments agricoles situés à proximité du hameau du Coulet.
- Préserver les haies et arbres isolés qui scandent le parcours de la plaine.

Le sotch de Rogues:



Vue du sotch depuis le village

Constat:

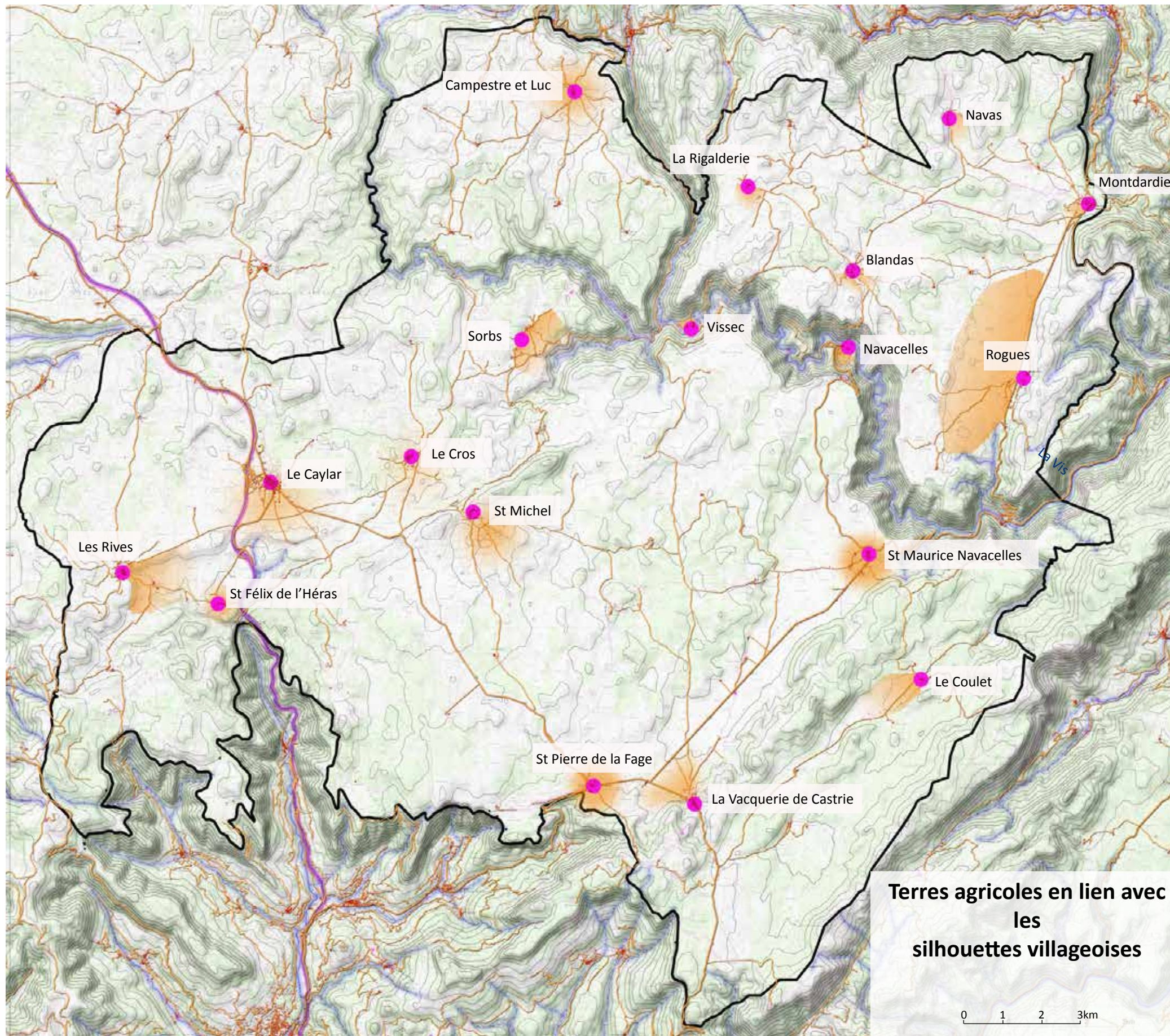
Le sotch de Rogues est nettement délimité à l'est par la ligne de relief de la Blacarède et par le puech Mical. A l'ouest, les reliefs sont constitués de moutonnements plus discrets qui ménagent des vues spectaculaires sur le sotch et le village. Depuis les lacets de la RD 48 en provenance de Madières, la magistrale ouverture du sotch crée un contraste surprenant de très grande qualité.

Objectif:

- Maintenir les systèmes agricoles du Sotch;
- Prohiber toute construction au sein du sotch et les cantonner en piémont du relief;
- Veiller à la qualité architecturale (volume, couleurs) et aux matériaux de construction utilisés notamment pour les bâtiments agricoles ;
- limiter au maximum l'enfrichement de ce secteur.



Vue sur le Sotch de Rogues et le village depuis le Peyras

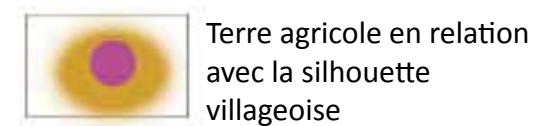


Constat:

- La qualité des silhouettes villageoises tiennent à leur cohérence architecturale mais également au lien qu'elles entretiennent avec les terres agricoles situées à proximité immédiate. Leur préservation constitue donc non seulement un enjeu de préservation agricole mais également de mise en valeur des villages.

Objectif:

- Protection des zones agricoles menacées de disparition par l'urbanisation en prenant en compte l'influence des différents projets sur les exploitations agricoles, la qualité du paysage et du cadre de vie.





La silhouette de Rogues en confrontation avec le sotch



La silhouette de St Félix implantée au bord d'une doline



Le hameau Navacelles en relation directe avec un ancien méandre cultivé



Saint Maurice bordé de dolines



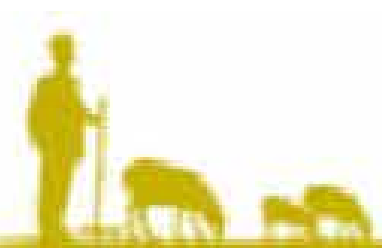
Sorbs, village rue en relation directe avec le paysage agricole

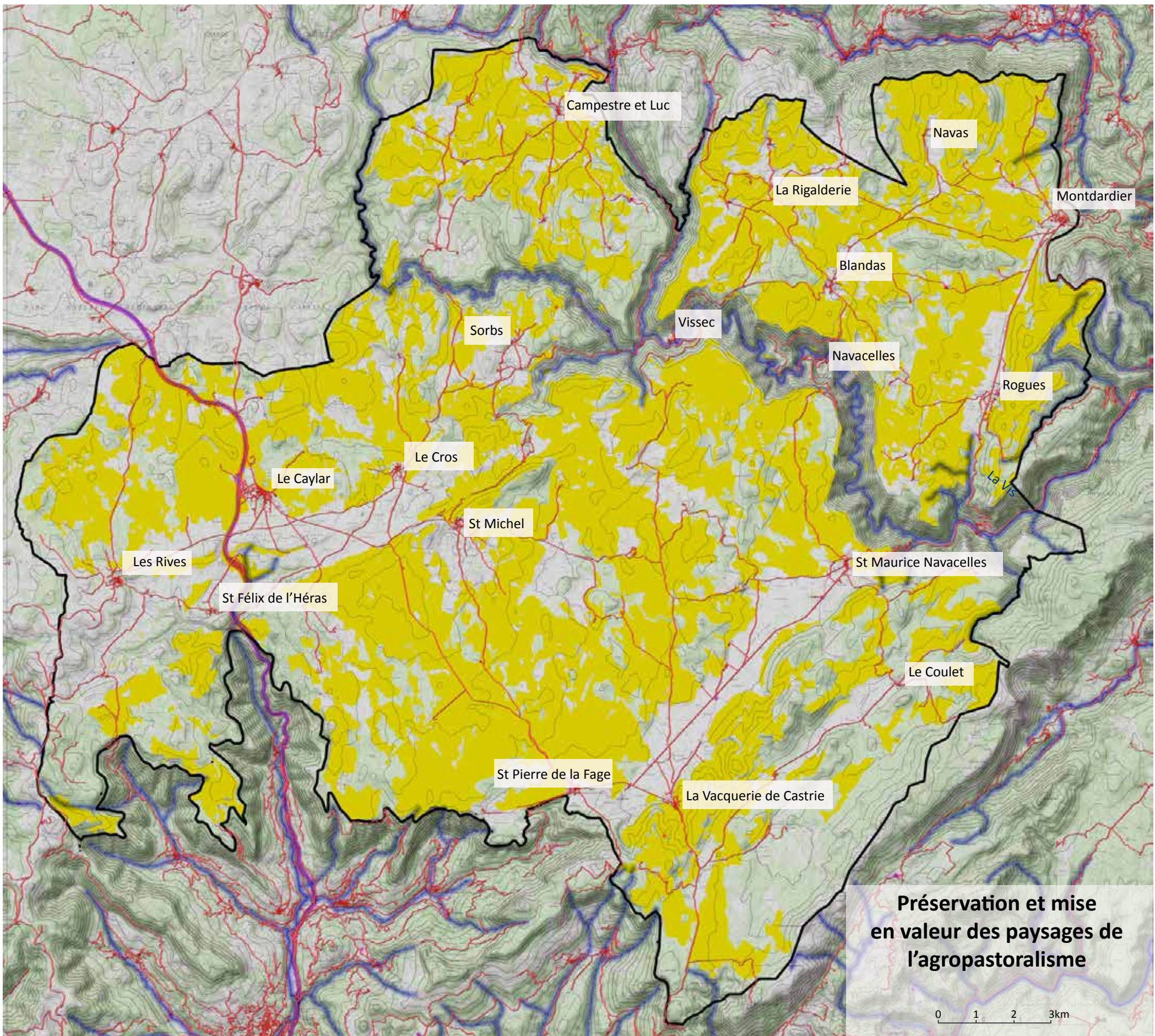


Montdardier en surplomb d'une remarquable doline cultivée



Le hameau de Navas cerné par un paysage agricole issu de l'agropastoralisme





Constat:

Le paysage aride, pâturé où l'espace est dilaté couvert d'une végétation xérophile demeure la structure paysagère la plus essentielle du causse. Aujourd'hui, ce paysage de référence tend à s'effacer par la fermeture progressive des causes sous la reconquête de la forêt climacique.

Objectif:

- Préserver les espaces identitaire du paysage causse en maintenant la vocation pastorale des terres de parcours;
- Maintenir un équilibre entre les espaces ouverts et les espaces boisés;
- Renforcer les mesures agri-environnementales avec les propriétaires;
- Envisager une démarche collective par la création d'une association pastorale. L'association deviendrait gestionnaire d'un troupeau susceptible de pâturer certaines zones ciblées (proximité des réseau de découverte, ceinture autour des villages, rebords de plateau...);
- Envisager la mise en place d'un schéma directeur de gestion des espaces de parcours devant contenir un inventaire des terres de parcours et des propositions de gestion à l'échelle du site .





Le cause déboisé à proximité de Campestre-et-Luc



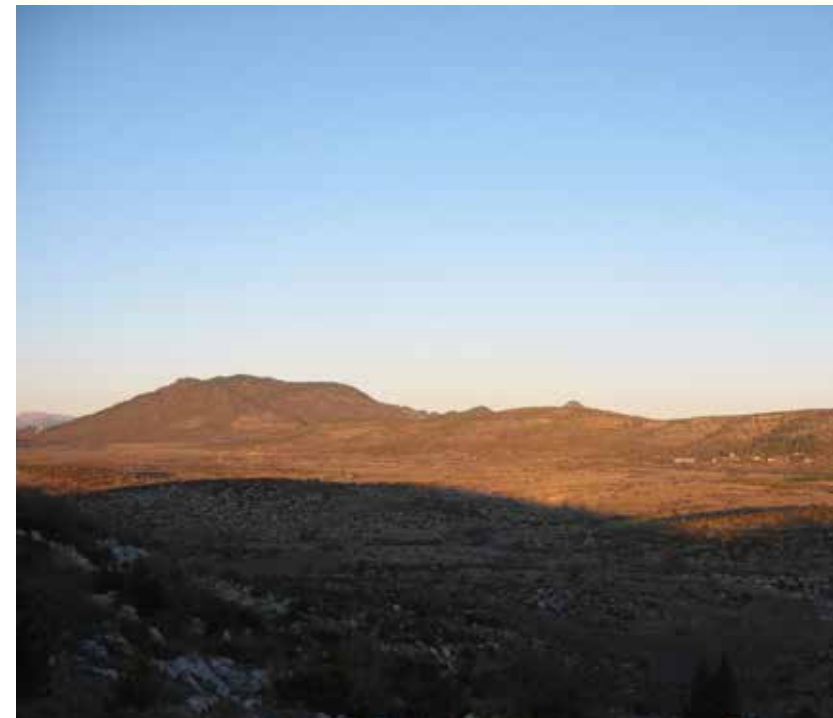
Etendue de pelouses rases et de chaos depuis le Roc Castel



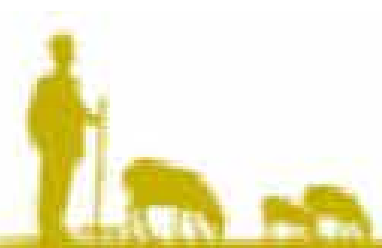
Landes à parcours à proximité de Saint Pierre de la Fage



Le grand paysage du sotch de Rogues, entièrement façonné par l'agro-pastoralisme



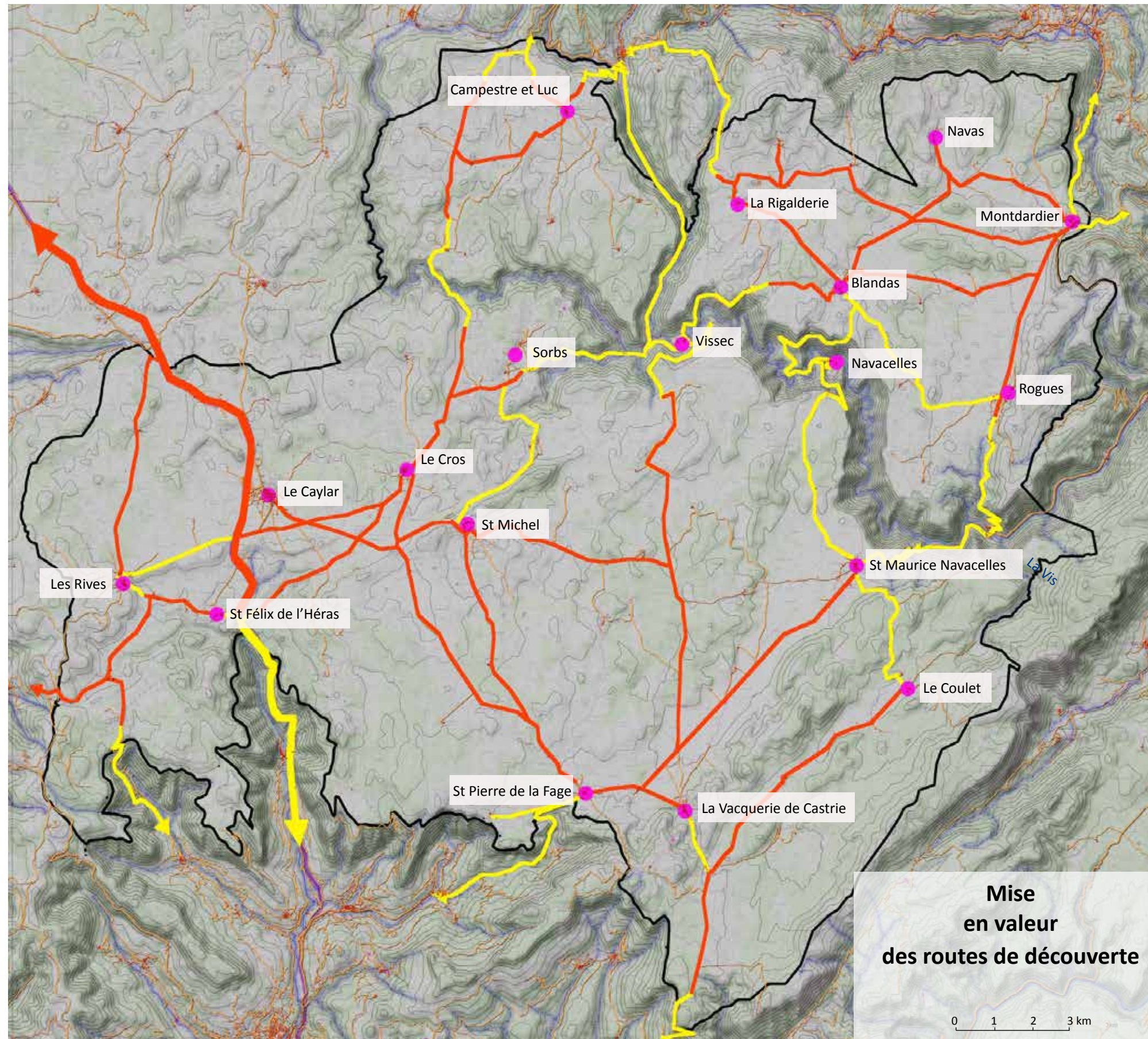
Troupeau de brebis à Saint Michel



Partie II - La préservation et la mise en valeur des principaux éléments paysagers

- Les paysages de découverte par les voies de circulation ;
- Les paysages de la pierre;
- Les paysages de l'eau
- Les paysages liés à la présence de l'arbre

1.2.1 Préservation des paysages stratégiques de découverte



Constat:

Les routes constituent le moyen de découverte du site le plus important. La préservation des paysages traversés, des principaux points de vue et la qualité des aménagements routiers participent à l'appréhension du paysage du Grand Site.

Deux types de routes sont rencontrés:

- Les routes «belvédère»
- Les routes permettant d'appréhender le paysage agricole et naturel

Objectif:

- Préserver les paysages agricoles traversés par les routes: maintien de l'ouverture des paysages, réflexion sur l'implantation des bâtiments agricoles...
- Préserver les paysages routiers (arbres d'alignement, murets, bouissières...)
- Pour les routes belvédères, veiller à maintenir des fenêtres ouvertes sur le grand paysage par des coupes réalisées aux endroits stratégiques.
- Veiller à ne pas trop élargir les voies afin de conserver le caractère pittoresque des déambulations.
- Mettre en scène le paysage (de façon ponctuelle) pour signaler des points de vue intéressants ou des éléments remarquables.
- Enterrer les réseaux électriques confrontant le grand paysage.

Les routes donnant à voir le paysage agricole et agropastoral

Les routes ponctuées de «belvédères»



La RD 142 traversant les Ségalas à proximité du hameau des Sièges



La RD 25 traversant la plaine de la Barre



La RD 113 entre Montdardier et Navas



La RD 158 traversant le sotch de Rogues au pied de la silhouette villageoise

Constat:

Ces routes souvent déroulent un long ruban d'enrobé au travers des paysages agricoles. Outre le fait qu'elles en autorisent la découverte, ces longs linéaires marquent les points du paysage caussenard grandiose parce que souvent à 180°.

Objectif:

- Maintenir le gabarit des routes afin qu'elles n'altèrent pas de leur présence les paysages traversés;
- Maintenir de nombreuses fenêtres sur le paysage
- Traiter sobrement les accotements par des talus engazonnés
- Conserver partout les éléments vernaculaires ponctuant les parcours (arbres isolés ou en alignement, buis, murets, lavognes...)
- Implanter judicieusement les lignes électriques et téléphoniques

**Préservation et mise en valeur
des routes traversant des paysages agricoles
remarquables**





L'A75 à l'approche du Pas de l'Escalette



La RD9 entre la Vacquerie et la Trivalle



La RD814 entre Vissec et Alzon



La RD 48 entre Madières et Rogues



La RD 113 entre Blandas et Vissec



La RD entre le belvédère de Blandas et le cirque de Navacelles

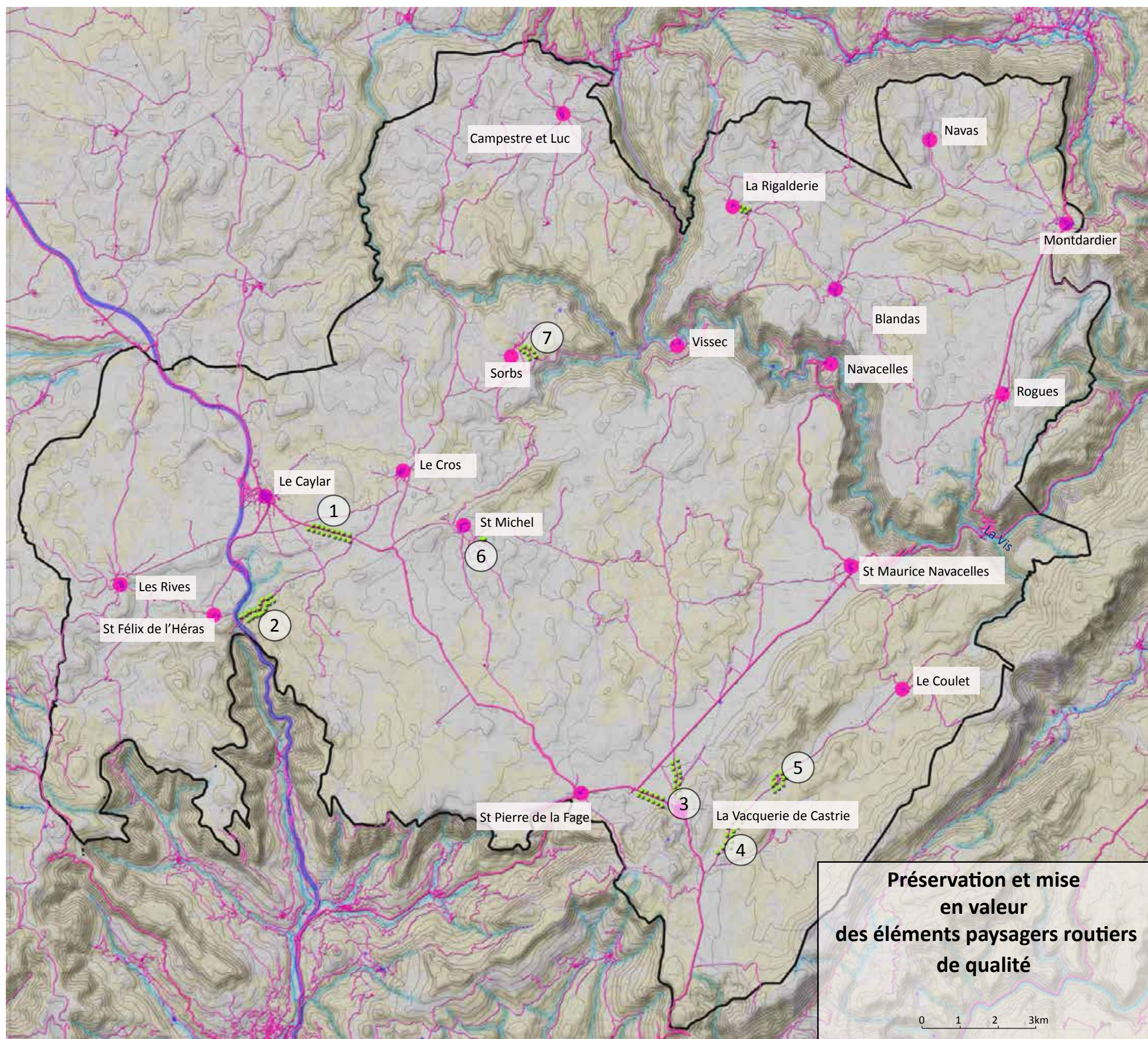
Constat:

Les routes belvédères dessinent des lacets suspendus au sein du grand paysage. Il s'agit principalement des routes menant aux gorges de la Vis et de la Virenque mais également aux routes franchissant des reliefs escarpés. L'autoroute A 75 en franchissant le Pas de l'Escalette devient remarquablement aérienne offrant des vues sur la vallée de la Lergue de très grande qualité.

Objectif:

- Maintenir le gabarit des chaussées afin de conserver l'effet de suspension au sein du grand paysage. La RD 25 au nord de Saint Maurice a été élargie de manière importante ce qui accroît la visibilité de la route, perturbe la perception des échelles et provoquent d'importantes balafres sur les rochers situés à l'amont de la route;
- Réaliser un traitement géomorphologique des talus: adoussissement des talus, traitement des pentes en risbermes...

**Préservation et mise en valeur
des routes «belvédères»**



• Repères géographiques:

- ① RD9 Alignement d'arbres
- ② RD 155 Alignement d'arbres
- ③ RD 25 Alignement d'arbres
- ④ Bussières en alignement
- ⑤ Arbres d'alignements
- ⑥ Bouissière autour d'une lavogne
- ⑦ Arbres et murets
- ⑧ RD 843 Alignement d'arbres



1- Alignement d'arbres le long de la RD9 au coeur du paysage de Ségala



2- Alignement d'arbres le long de la RD 155 à l'est du Pas de l'Escalette



3- Alignement à proximité du mas de Bedos



4- Bussière de la plaine du Coulet



5 Bouissière autour de la ferme de Ferrussac



6 RD 152 Lavogne le long de la route

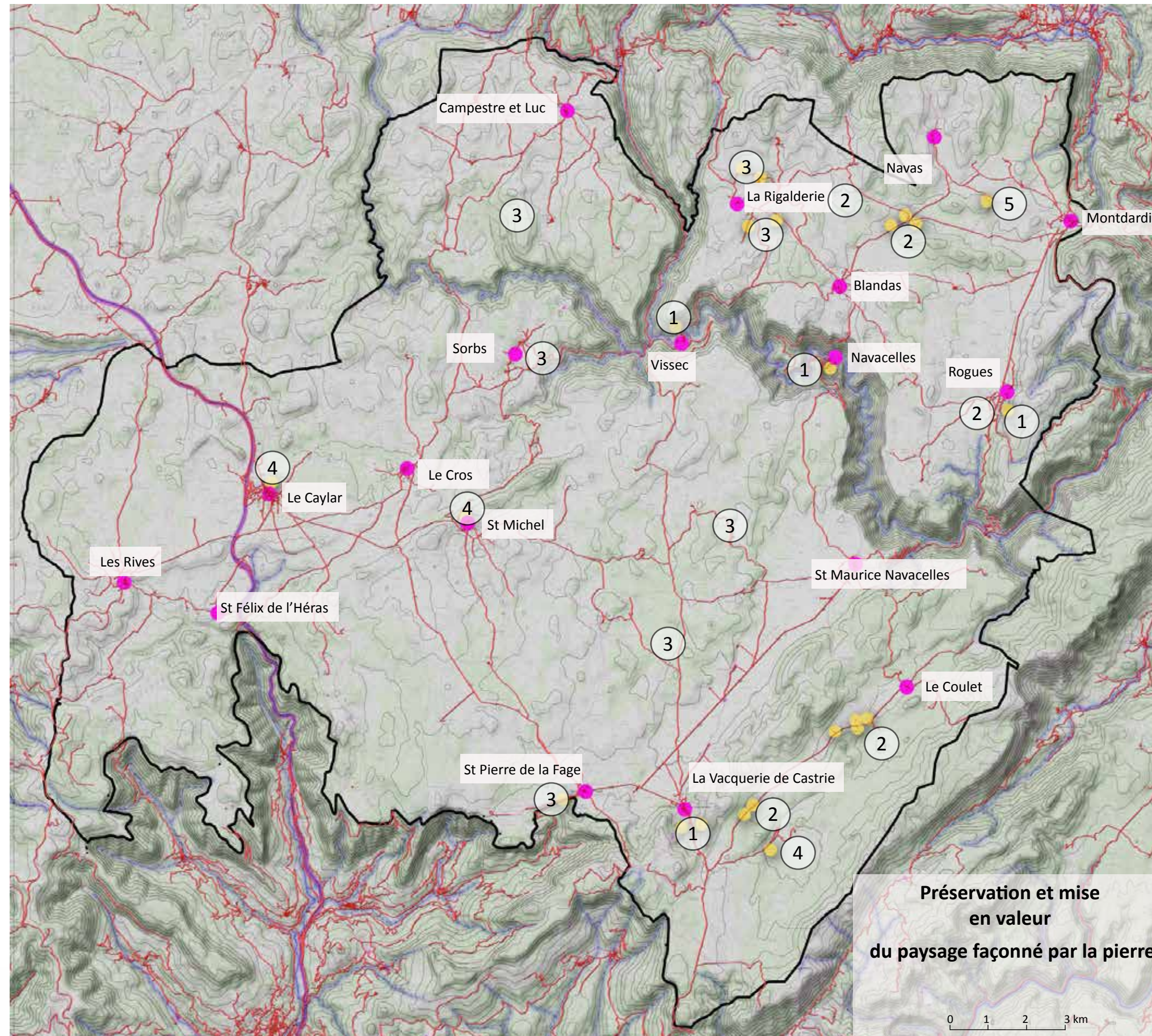


7 Arbres et muret devant le mas de Villevieille à Sorbs



8 RD 843 Alignement d'arbres, murets et talus

1.2.2 Préservation des paysages lié à la pierre



Repères géographiques:

- ① Paysage de Faïsses
- ② Dolmens, menhirs et cromlech
- ③ Murets, drailles
- ④ Ruines visibles
- ⑤ Carrière

Constat:

Les pierres sont omniprésentes dans ces paysages caussenards. Elles sont présentes par la géologie qui affleure partout et constitue des paysages naturels de première importance. La pierre signale aussi les activités humaines passées qu'elles soient défensives, spirituelles ou agricoles. Ainsi, leur présence confère une très forte identité au site. Par ailleurs, Sur le territoire du Grand Site de Navacelles plus de 300 sites ont été répertoriés à ce jour. Si tous présentent un intérêt pour la connaissance de l'évolution humaine et de l'occupation du territoire, nombres sont fragiles et donnent peu à voir pour le grand public.

Si les grottes et abris sont toujours occupés, certains avens servent de citernes naturelles, d'autres de sépultures, les habitats de plein air s'installent et essaient sur le territoire ; plus de 200 sont connus. Durant cette période, s'érigent menhirs et cromlechs et s'édifient les dolmens. Ces monuments isolés, tous situés en milieu naturel ou agricole, constituent l'essentiel de la quarantaine des sites identitaires du Causse pour un large public. Toutefois de par leur isolement, ils demeurent éminemment vulnérables. Seul le dolmen dit « Peyre-de-Cabusso-Ludo » au lieu dit « Grailhe » à Campestre et Luc a été classé monument historique en 1889.

Par ailleurs, de nombreuses constructions discrètes intégrées au relief, inscrites dans la composition du parcellaire, dans les murs de clôture. Peu importantes par leur taille, elles font oublier leur existence. Cependant ces petits édifices témoignent d'un mode de vie et de ressources qui ont disparu. Ils sont les vestiges matériels d'une époque antérieure à la mutation économique qui entre les deux guerres, a modifié profondément le cadre de vie traditionnel. Leur présence exprime la transition entre le passé lointain et l'économie agro-pastorale d'aujourd'hui et témoigne de la longue durée du pastoralisme caussenard. Ces petits édifices matérialisent le savoir faire de la construction en pierres sèches commune aux régions du Calcaire, exemple d'une économie de moyens et d'ingéniosité remarquable pour composer avec les éléments sur leur lieu d'édification. En ce sens ils demeurent d'actualité et offrent des alternatives à des solutions industrialisées en rupture avec le contexte du Causse.

Objectif:

- L'entretien des faïsses est à cibler. Ainsi celles situées sur le rocher de la Vierge et celles surplombant la Vacquerie marquent particulièrement le paysage. Des projets de restauration, de mise en valeur voire de remise en culture seraient opportuns;
- Les nombreuses drailles et murets bordant les chemins et les routes doivent être préservés notamment à l'occasion de la création de pistes ou d'élargissement de routes;
- Certaines ruines marquent le paysage et renforcent la lisibilité du territoire comme la chapelle ruinée d'Azirou, le château de St Michel méritent d'être préservées.
- Évaluer les sites archéologiques pouvant être présentés à un large public en fonction de leur état, de leur fragilité et des enjeux qui y sont attachés.
- Faire perdurer la technique de la construction en pierre sèche et transmettre le savoir faire.



1- Les faïsses situées sur le rocher de la Vierge à Navacelles



4- Ruines du prieuré de Saint Martin



2- Les menhirs qui ponctuent régulièrement le territoire notamment le causse de Blandas et la plaine du Coulet



3- Draille à proximité de la Rigalderie

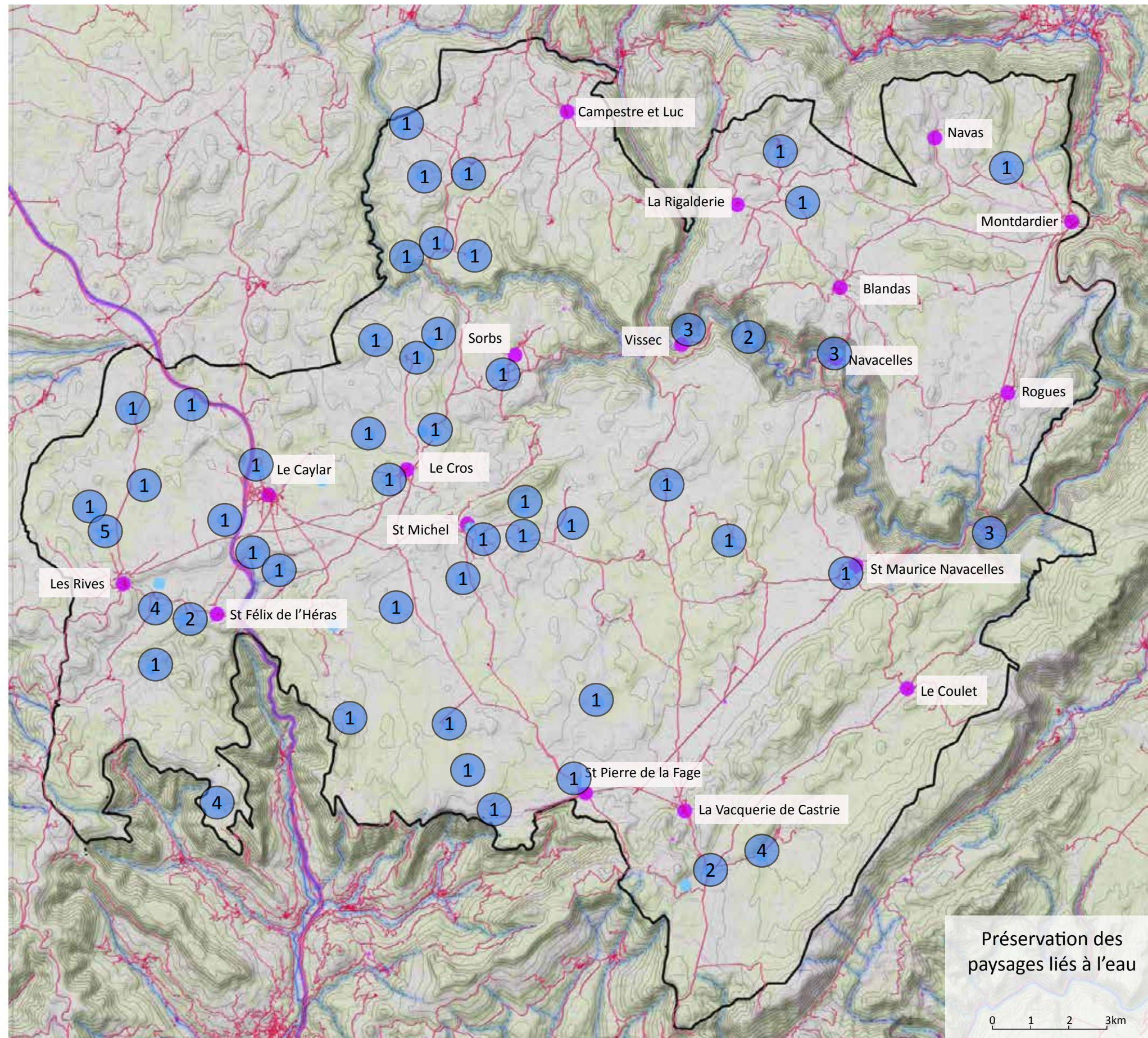


Maison de vigne sur la commune de Blandas



5- Ancienne carrière de pierres à Montdardier

1.2.3 Préservation des paysages liés à l'eau



Repères géographiques:

- ① Lavognes, puits
- ② Sources et résurgences
- ③ Paysage de bords d'eau
- ④ Mares, prairies humides
- ⑤ Lac temporaire

Constat:

Sur la cause l'eau est peu visible tout en façonnant ce paysage karstique par une infiltration permanente. Les habitants se sont donc adaptés à la récupération des eaux de pluie par de nombreux ouvrages qui ponctuent et rythment la découverte des causes. Si certaines lavognes sont utilisées et entretenues régulièrement pour les besoins du pastoralisme de nombreuses autres sont laissées à l'abandon conduisant à un engorgement par apport successif de végétaux.

En outre, les ouvrages d'aménage d'eau (canaux, béals, ouvrages de protection de la source) ou les murets périphériques délimitant pour certaines l'emprise de l'ouvrage disparaissent progressivement lors d'aménagements à proximité, par comblement naturel ou par envahissement de la végétation.

À proximité des villages et hameaux, l'eau récoltée peut comporter des traces de pollution et servir de vidange pour les aquariums. L'introduction de poissons rouges et de tortues entraîne la destruction des espèces autochtones d'amphibiens et de batraciens. Par ailleurs, certaines lavognes ont fait l'objet de restaurations abusives qui ne correspondent plus à l'état initial.

Par facilité, manque de moyens ou de savoir faire, l'étanchéité est assurée par un revêtement en ciment recouvrant le pavage d'origine et les murets ont été remplacés par des grillages peu esthétiques n'assurant pas toujours leur rôle de sécurité si tel était le but.

La majorité de ces points d'eau est de forme circulaire possédant un diamètre de 15 à 30 mètres, mais l'ingéniosité des habitants a su utiliser des configurations particulières du terrain donnant alors des formes irrégulières et des aménagements particuliers (lavagne de la Rigalderie commune de Blandas et lavagne de la Vernède).

Quelques ouvrages sont exceptionnels, tel le puits ou mare à Saint Michel d'Alajoux par son ampleur et sa situation, ou encore l'édifice couvrant la source - citerne près de la lavagne de la Rigalderie sur la commune de Blandas. Ce bâti voûté, dont l'origine nous mène jusqu'au Rouergue, est unique sur le Causse. Il constitue en fait la protection d'une citerne, creusée dans le sol pour recueillir les eaux de ruissellement s'engouffrant par le portillon. Une partie de ces ouvrages (lavagnes, sources) a fait l'objet d'inventaires dans le cadre d'études de valorisation et de restauration, notamment au travers du « Plan Patrimoine Pays Viganais » initié par le département du Gard.

Objectif:

- Préserver et restaurer les lavagnes et notamment celles à proximité des villages autour desquelles se construisent des lieux de rencontre assimilable à de l'espace public rural;
- Préserver et valoriser les sources et résurgences;
- Améliorer les points de contact entre les routes et les cours d'eau (principalement la Vis). Cette dernière est peu visible au creux de ses gorges et les rares points de contact sont insuffisamment soignés.
- Inscrire les lavagnes comme étant des éléments paysagers à préserver dans les documents d'urbanisme



3- La Vis, rivière remarquablement discrète au creux des gorges forme un paysage intime bordé d'une épaisse ripisylve



3- la résurgence de la Foux forme un paysage spectaculaire où se confronte harmonieusement l'inscription anthropique et les éléments naturels



1- Lavagne à Saint Michel signalant l'entrée sud du village et bénéficiant d'aménagements soignés qui en font un point d'attraction important

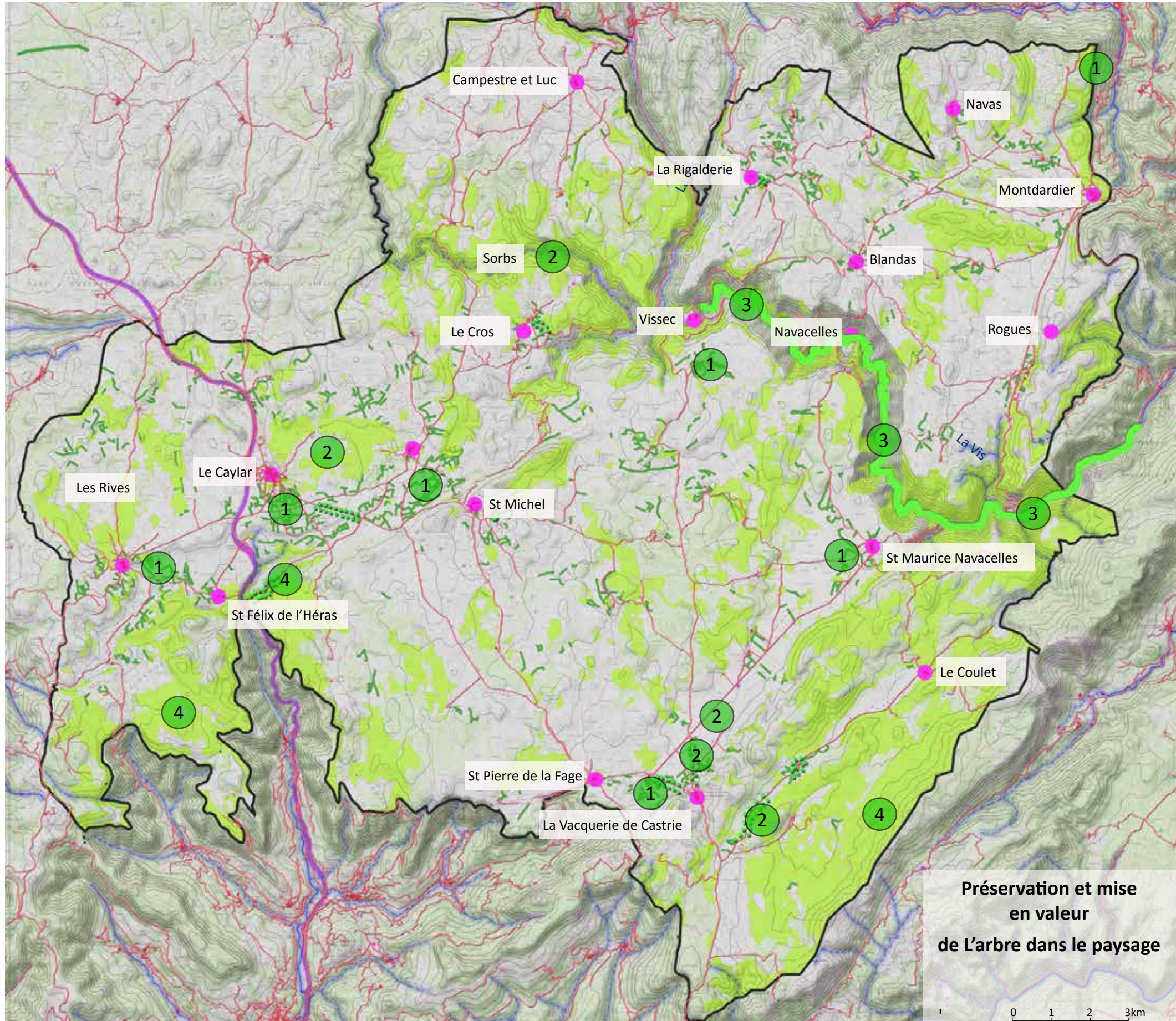


2- La Lergue non loin de sa source au coeur des Ségalas



1- Le puits au coeur du village de Saint Michel constitue un point d'attraction et de rencontre important dans le village

1.2.4 Préservation de l'arbre dans le paysage



Repères géographiques:

- ① Haies
- ② Arbres d'alignement
- ③ Ripisylves
- ④ forêt

Constat:

Dans le paysage causenard, les arbres ne sont pas absents mais sont maîtrisés, taillés, conduits et émondés régulièrement.

Au cours du XXe siècle ces pratiques ont progressivement cessé conduisant à une dynamique ligneuse importante.

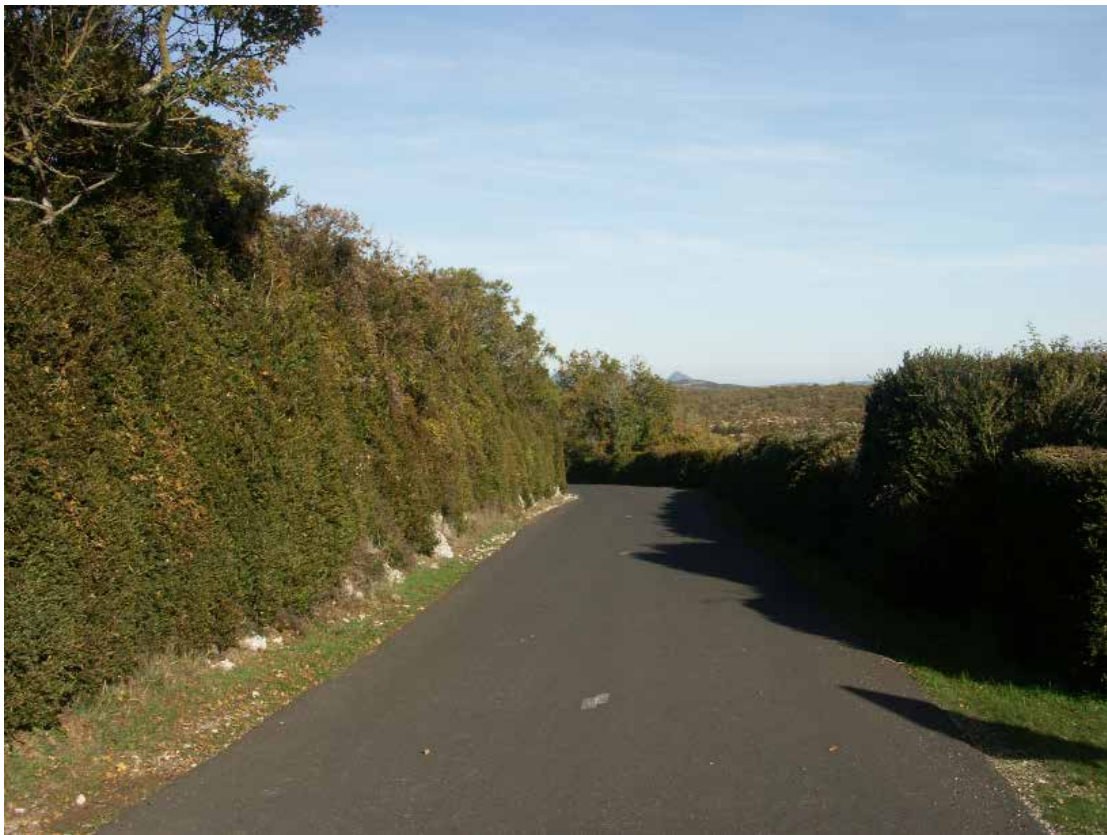
Toutefois, de nombreux éléments témoignent encore de la présence d'un vocabulaire végétal maîtrisé en harmonie avec le site et l'agriculture (bouissières, arbres d'alignement, arbres isolés, haies...)

Objectif:

- Recenser les alignements intéressants et l'ensemble des bouissières à l'échelle communale et les inscrire en EBC dans les documents d'urbanisme;
- Les haies bocagères participent encore à l'économie agricole. Il s'agit d'envisager une réintroduction du bocage dans le système de production des ségalas notamment;



Préservation et mise en valeur de l'arbre dans le paysage



2- Remarquable exemple de bouissière cadrant la RD 152 aux abords de St Michel



2- Remarquable exemple de bouissière aux abords la Vacquerie



2- Frênes situés entre Blandas et le belvédère



3- Ripisylve bordant la Vis en amont du hameau de Navacelles



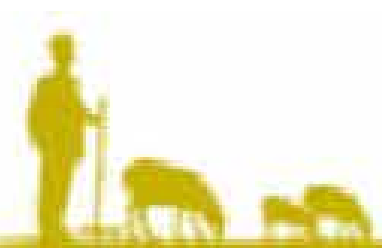
1- Maillage de haies perçu depuis les Rives



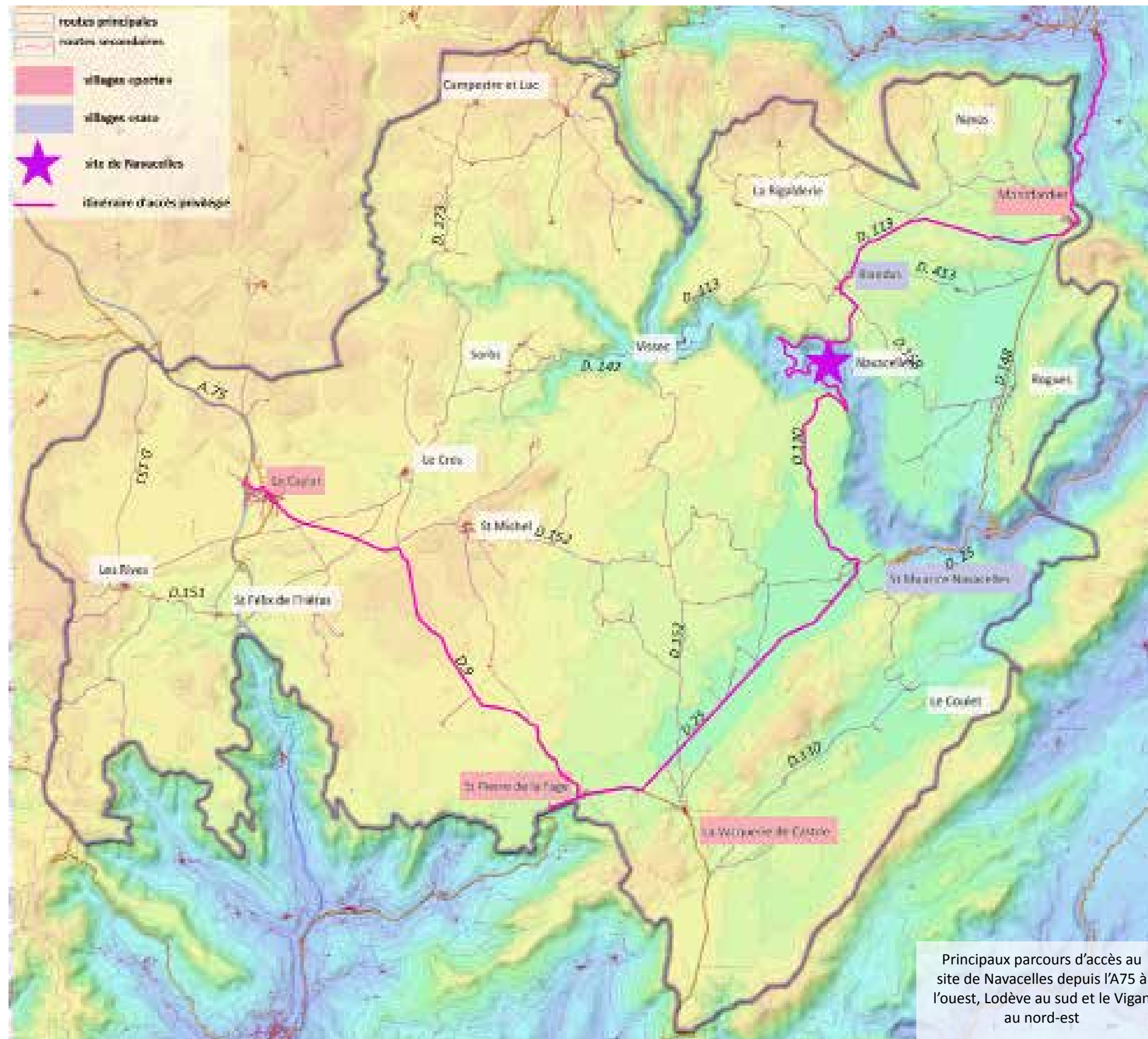
2- Alignement de frênes le long de la RD9



1- Dessin de prairies cadrées par des lisières et parcourues de haies aux abords des Sièges



1.2.5 Affirmer le statut de village «porte» du Grand Site et «Sas» du Cirque



Des passages obligés:

Environ 400 000 personnes visitent annuellement le site de Navacelles au cœur du Grand Site empruntant un itinéraire balisé soit depuis la sortie de l'autoroute A75 en traversant le bourg du Caylar, soit depuis les villes du Vigan et de Ganges en passant par le village de Montdardier, soit encore depuis Lodève en rejoignant cet itinéraire par le village de Saint Pierre de La Fage. Par ailleurs, avant le percement du pas de l'Escalette dans les années 1860, l'ancienne route liant la plaine avec le Causse passait par le bourg de la Vacquerie qui constitue l'entrée historique depuis le sud. Ces quatre bourgs constituent des « portes » situées en frange du Grand Site.

À l'intérieur, après un parcours dans le paysage particulier du causse, les derniers villages traversés de Saint Maurice Navacelles au sud et Blandas au nord représentent ce qu'on pourrait assimiler à un « sas » avant d'accéder au site même de Navacelles ou aux aménagements touristiques de La Baume Auriol et du belvédère de Blandas.

Des situations contrastées:

Le statut de ces villages est différent, Le Caylar, chef lieu de canton, a été dynamisé par la bretelle d'autoroute, tandis que Montdardier demeure un village dans l'orbite de la ville du Vigan, voire de celle de Ganges. Saint Pierre de La Fage et la Vacquerie connaissent, malgré l'augmentation régulière de leurs populations, une perte de dynamisme depuis le XIXe siècle avec la modification du réseau routier.

Une valorisation de l'itinéraire à améliorer:

Les villages « portes » possèdent chacun un signal fort, le Roc Castel au Caylar, un moulin à vent superbement restauré à Saint Pierre de la Fage, le château du Vicomte de Ginestous, reconstruit par l'architecte Viollet le Duc et classé monument historique à Montdardier. Cependant, le manque de moyens des collectivités n'a pas permis une mise en valeur globale des espaces publics et du bâti qui conduirait à dynamiser commerces et accueil touristique en lien avec le site de Navacelles et les richesses patrimoniales du Grand Site.

Cette perception est atténuée au Caylar qui a maintenu de par sa situation sur l'ancienne nationale n°9 une structure commerciale. Le constat est similaire, mais dans un environnement très rural pour les deux villages « sas » de Blandas et de Saint Maurice Navacelles qui détiennent aussi un patrimoine intéressant : la Maison-atelier du sculpteur Paul Dardé inscrit parmi les monuments historiques, plusieurs fermes et maisons fortes caussenardes et une densité importante de mégalithes.

Les objectifs:

Marquer les accès au Grand Site et au site de Navacelles en valorisant le potentiel de chaque village.

Les « portes » d'accès :

D'une manière générale, il s'agit de marquer le passage dans un lieu particulier et singulier. En effet, l'affirmation des «villages-portes» permet d'étendre largement le caractère exceptionnel du site par delà les seuls abords du Cirque de Navacelles en favorisant une limite permettant la construction d'une identité territoriale plus forte.

Aujourd'hui, l'entrée dans le site est essentiellement marquée par la géologie sur les franges sud, est et nord avec la nécessaire ascension des causses calcaires qui font figure de forteresse depuis la plaine et les vallées. Depuis l'ouest, l'entrée moins accidentée est clairement signalée par le Roc Castel visible depuis des points de vue lointains.

Par ailleurs, les bourgs du Caylar, de Montdardier et de la Vacquerie sont constitués par un bâti dense dont les alignements forment rues et places. Cette morphologie présente un aspect urbain intéressant et chargé d'histoire notamment le long des voies principales menant au site de Navacelles. Ce caractère de bourg est à affirmer par le prolongement des aménagements déjà réalisés, le traitement des façades ou l'installation de commerces...

Le village de Saint Pierre de La La Fage mérite quant à lui un aménagement global des espaces publics et une mise en valeur du bâti. Il pourrait être opportun d'implanter une petite structure multi-services pouvant, dans un premier temps, ne fonctionner qu'en période estivale. Il s'agit de donner envie de faire escale, de visiter le moulin ou l'église médiévale restaurée récemment avec sa couverture en lauzes de calcaire.

Les villages « sas »:

Les villages de Saint Maurice Navacelles et Blandas, issues d'activités agricoles et artisanales présentent un caractère nettement plus rural, avec une organisation du bâti moins dense et des espaces publics moins structurés.

Ces deux villages sont principalement traversés pour accéder au Cirque de Navacelles, sans constituer une réelle étape et sans marquer fortement l'entrée dans le paysage du Grand Site.

Au regard de leurs caractères, des aménagements sont à prévoir, en adéquation avec le lieu en cherchant, lorsque cela est possible, une unité entre les deux villages qui encadrent le Cirque de Navacelles.

Objectifs :

1. Donner au visiteur le sentiment d'entrer dans un site particulier où la perception du temps et de l'espace est différente pour qu'il s'y attarde pour le plaisir de la découverte.
2. Affirmer la vocation de halte et d'entrée sur le Cirque des villages « sas », vecteurs d'une dynamisation de l'économie locale.



Le château de Montdardier, arrière plan du bourg



Le Roc Castel signal d'appel depuis l'autoroute A75



Le moulin de Saint Pierre la Fage en bordure du Causse annonçant le village



La Vacquerie, implanté au débouché d'un goulet s'ouvrant sur la plaine de la Barre, s'organise selon un alignement rigoureux le long de l'ancienne route royale. Ce statut de «porte» est un peu moins perceptible depuis le percement du pas de l'Escalette qui détourne l'entrée sur le site plus à l'ouest.



Orientation II - L'organisation du développement des bourgs et des villages

Hypothèse d'évolution de la commune selon le scénario du laissé-faire:



Données de base:

1999: 383 habitants et 264 logements
240 maisons et 19 appartements

- 144 résidences principales
- 94 résidences secondaires
- 26 vacants.

2009: 439 habitants et 306 logements
235 maisons et 26 appartements

- 191 résidences principales
- 70 résidences secondaires
- 45 vacants.

Progression de la population 15 % en 10 ans soit
une progression annuelle de 1,5 %

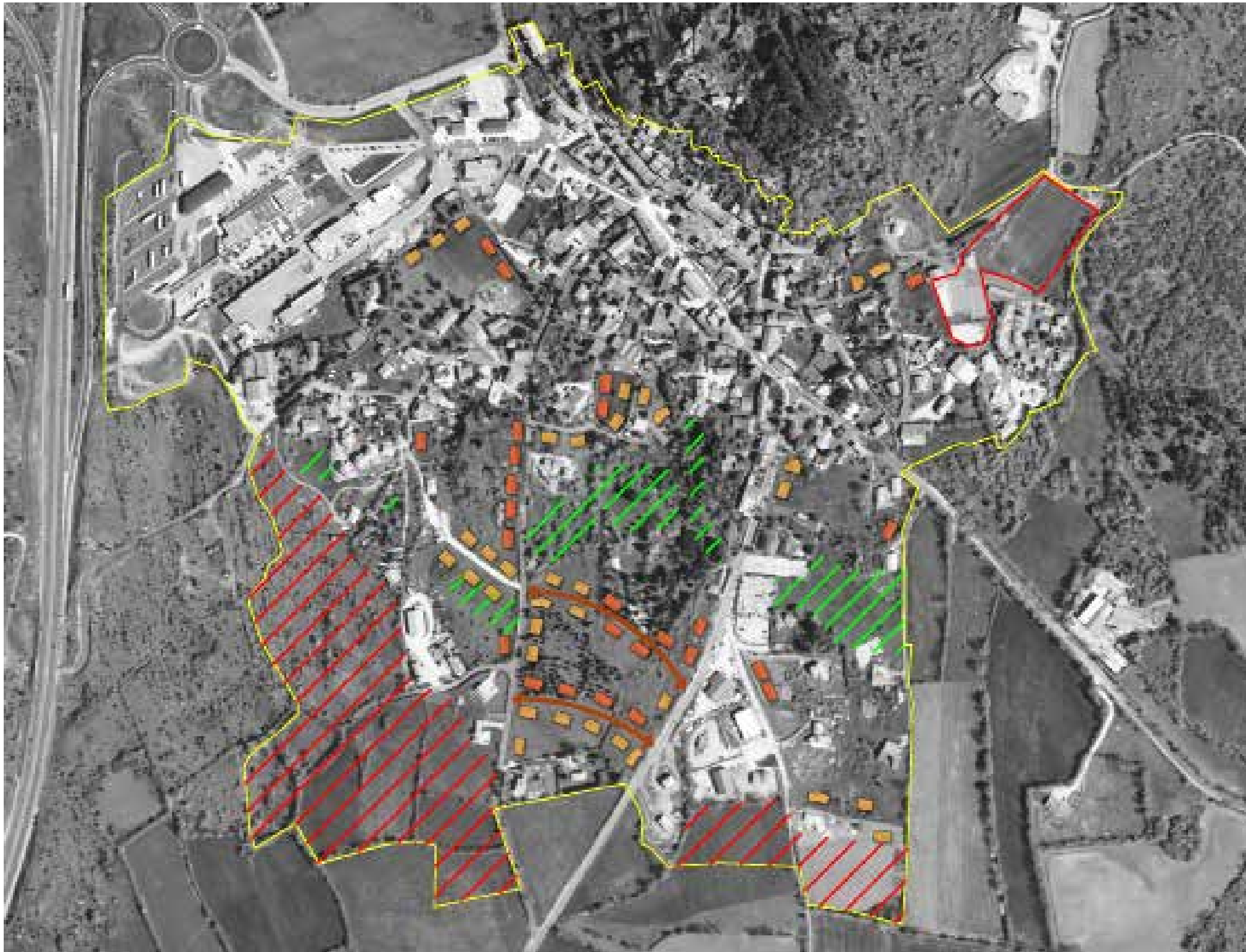
Objectifs du plan local d'urbanisme:

545 habitants en 2020
représente une progression de la population de 24
% en 11 ans soit 2 % par an.

La taille des ménages étant de 2,1 habitants par
logement, la progression de population représente
50 habitations.

Capacité résiduelle des zones urbaines et à urbani-
ser 61 logements en 2007.

Hypothèse d'évolution de la commune selon le scénario «organisation des extensions:



Réponses aux enjeux identifiés:

- Maintien de la silhouette perceptible du bourg depuis l'autoroute par la densification et l'organisation des futures constructions suivant la trame viaire et les directions dominantes du relief pour recomposer un paysage de bourg;
- Préservation de l'urbanisation les terres des ségalas qui mettent en valeur la lisibilité du bourg compact en pied du Roc Castel;
- Économie de l'espace (14 % de l'enveloppe constructible initiale).

Hypothèse d'évolution de la commune selon le scénario du laissé-faire:



Données de base:

1999: 104 habitants et 110 logements
dont 53 résidences principales
47 résidences secondaires

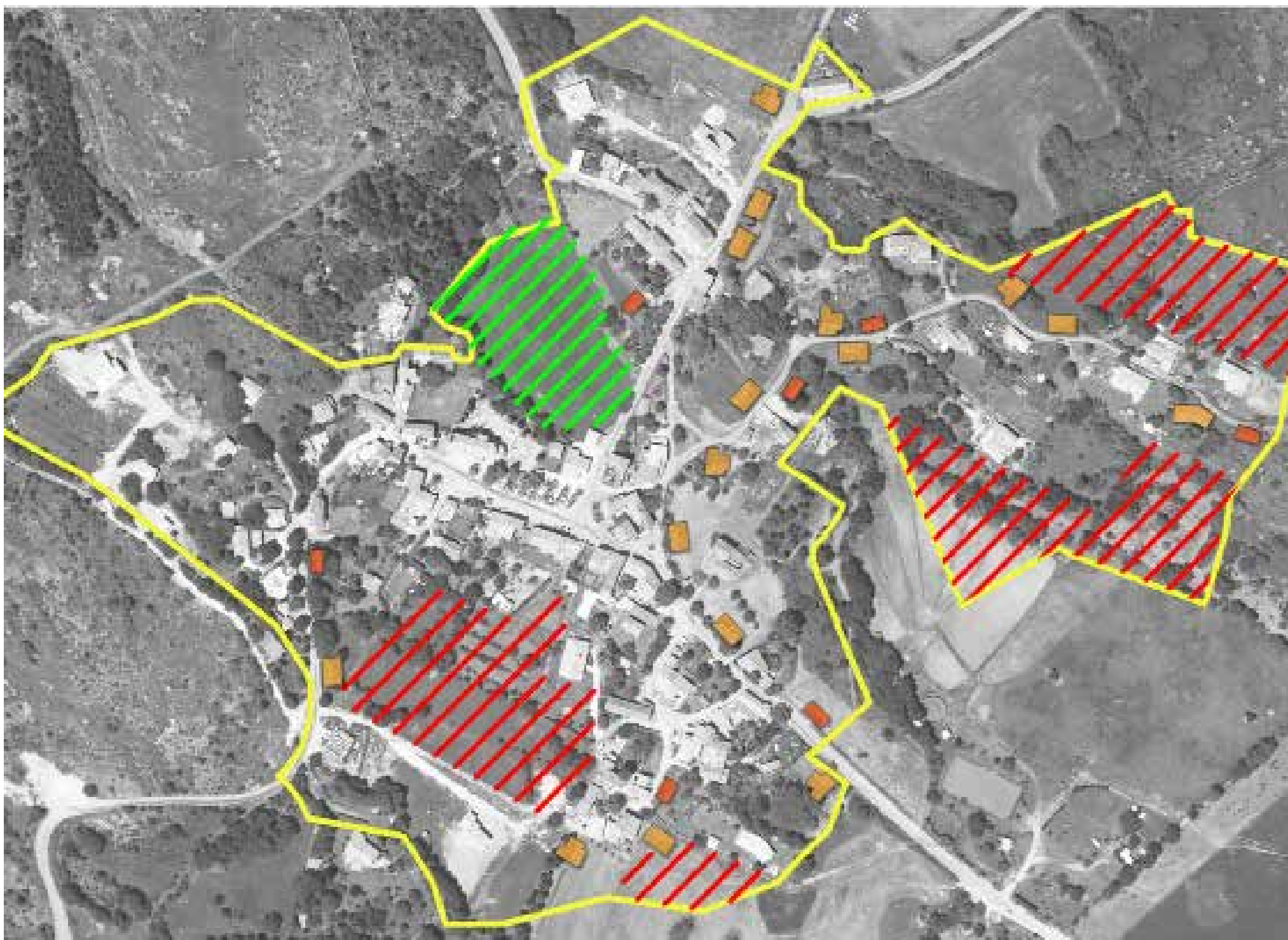
2009: 128 habitants et 128 logements
dont 66 résidences principales
61 résidences secondaires

Progression de la population: 23 % en 10 ans soit une progression annuelle de 2 %
Soit 1 permis de construire par an

Objectifs de la carte communale:

180 habitants en 2020
Cela représente une progression de la population de 40 % en 11 ans soit 3,2 % par an.
La taille des ménages étant de 1,9 habitants par logement, la progression de population représente **26 habitations**.

Hypothèse d'évolution de la commune selon le scénario «organisation des extensions»:



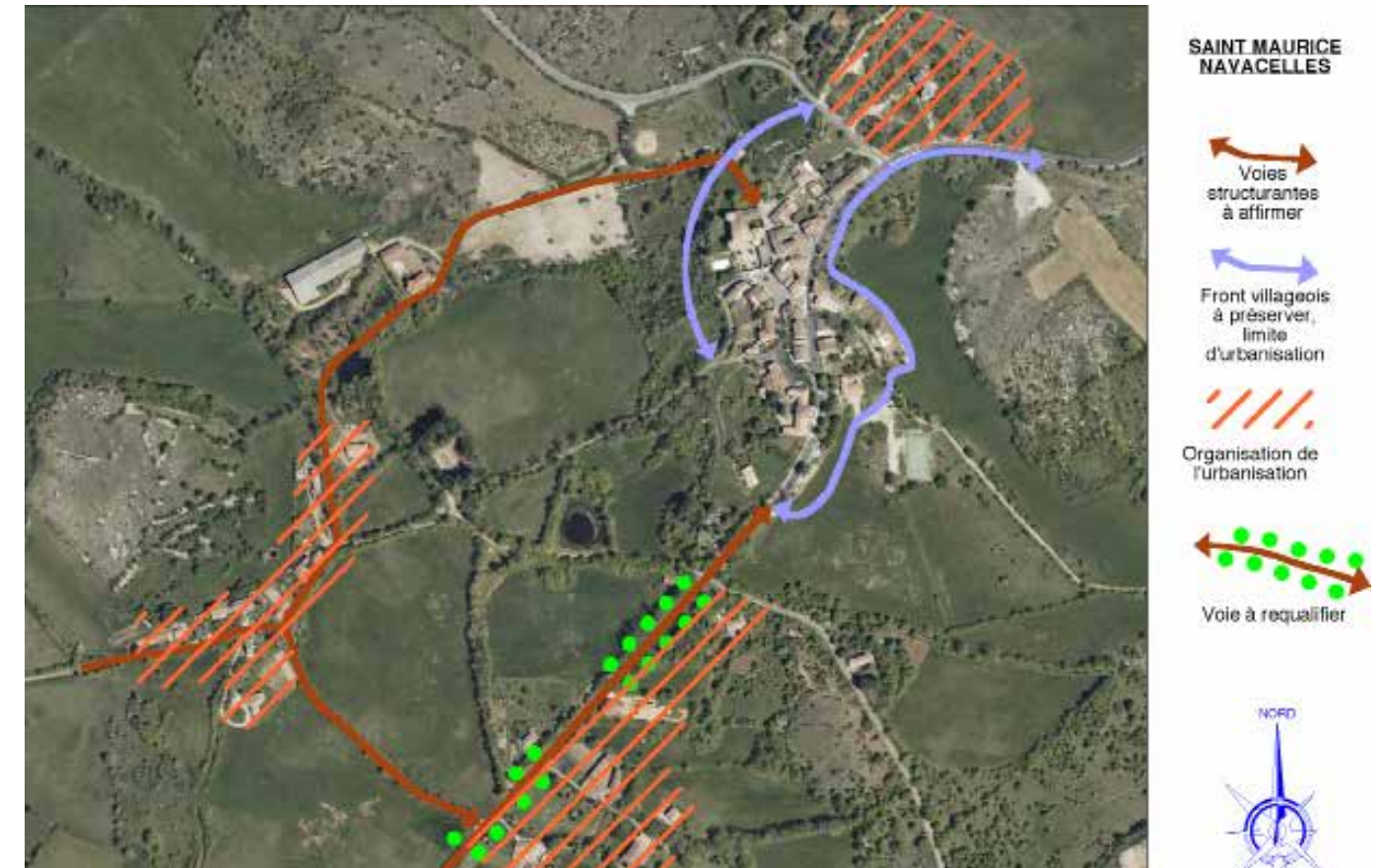
Réponses aux enjeux identifiés:

- Préservation des deux dolines, identité du causse, qui pénètrent jusqu'au centre du village;
- Organisation des extensions villageoises suivant les lignes dominantes du relief et la trame viaire pour renforcer la perception unitaire et ramassée d'un village caussenard;
- Économie de l'espace: 18 % de l'enveloppe constructible initialement prévue.

Principes d'organisation du développement de la Vacquerie:



Principes d'organisation du développement autour de Saint Maurice-Navacelles:



Principes d'organisation du développement de Saint Pierre de la Fage:



Remarque:

Les villages et hameaux présents sur ces causes se sont implantés et développés en fonction de plusieurs paramètres liés aux spécificités de chaque site (topographie, hydrographie, préservation des meilleures terres agricoles...) Ce souci constant de l'adaptation au terrain et à la maîtrise de la consommation foncière participant a généré des silhouettes villageoises de qualité en relation directe au grand paysage caussenard.

Toutefois, depuis trois décennies, la prise en compte de l'adaptation au terrain et de ses singularités a été négligée au profit d'un modèle constructif standardisé banalisant pour les paysages.

Objectifs principaux:

- Déterminer les silhouettes les plus intéressantes en relation avec le paysage agricole et affirmer une limite d'urbanisation nette;
- Hiérarchiser les voies d'accès et de traversée des villages et valoriser les voies structurantes;
- Organiser, mailler et requalifier les extensions opérées au coup par coup depuis les années 70 sans véritable logique d'adaptation au terrain.

2.2 Qualifier les espaces publics, des lieux structurants à l'échelle des villages

Les espaces publics sont constitués principalement de rues, de places, des abords de salles communales ou de mairies et cristallisent une partie importante de la vie des villages.

L'espace public est donc un lieu particulier qui retient l'attention des visiteurs et qui participe du cadre de vie des habitants;

Sa forme, sa composition et son organisation sont le produit des fondements historiques et géographiques des bourgs et villages et leurs aménagements doit tenir compte d'une transversalité qui croise l'histoire, la géographie et les usages.

L'aménagement des espaces publics doit tenir compte de la hiérarchisation de chaque espaces, de ces usages et fonctions.

Sur le périmètre du Grand Site peut être distingué:

- Les places principales des bourgs et villages
- Les placettes
- Les rues
- Les ruelles
- Certains éléments situés à l'extérieur du village (puis, lavognes, berges)

La place principale des villages:

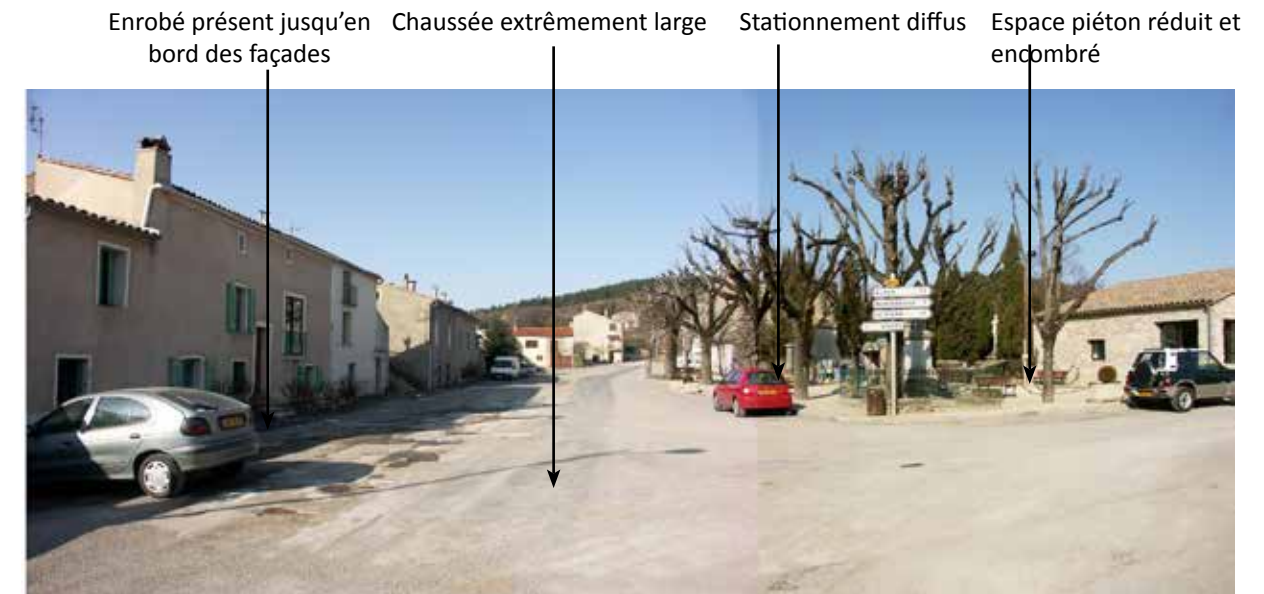
Elles constituent souvent l'espace public le plus visible des bourgs et des villages et cristallise beaucoup des usages commerçants, de stationnements, de rencontres, de jeux de pétanques.

Ces places représentent très souvent le point d'entrée dans les villages du Grand Site ce qui contribue à façonner l'image de chaque village.

Toutefois, ces places qui étaient autrefois le coeur vivant des communautés villageoises se sont transformés peu à peu en espace de stationnement ou en vaste espace routier nappé d'enrobé. Il paraît essentiel de mener une action de mise en valeur de ces places centrales afin d'améliorer le cadre de vie des habitants et la perception des villages du Grand Site pour les visiteurs.



La place du Caylar, mise en valeur participe des qualités de découverte et de cadre de vie du bourg contribuant à asseoir le caractère de porte d'entrée du site depuis l'A75



La place de Blandas autour de laquelle s'organise la trame bâtie du village présente un caractère routier et minéral qui n'offre pas de plus-value au village



Croquis de principe d'un aménagement possible de la place avec une réduction des chaussées et la présence d'espaces dévolus aux piétons



La place des Rives récemment réhabilitée. L'aménagement soigné met en valeur le village et réduit la prégnance du stationnement



Aménagement des calades dans le hameau de Navacelles

Les rues et ruelles:

La qualification des rues et ruelles situées dans les bourgs et villages améliorent nettement la perception des villages.

La plupart du temps, les rues et ruelles sont couvertes d'un nappage d'enrobé qui s'étend jusqu'au pied des façades formant des lieux souvent indifférenciés.

Les quelques exemples ci-contre illustrent que par des aménagements souvent assez simples et sobres de nouveaux lieux d'aménité sont créés et la qualité des villages s'en trouve renforcée. La qualification de la Grand'Rue de Montdardier est à cet égard emblématique. Les récents aménagements soulignent une petite placette au carrefour de la Grand Rue et de la route de Navas autrefois occupée par une chaussée indifférenciée

Le traitement des espaces publics est donc un objectif important dans les coeurs de village afin de souligner la présence des places, placettes, rues et ruelles et surtout de canaliser l'automobile qui a largement contribué à l'uniformisation des villages.

Par ailleurs, les espaces publics assurent également une cohérence pour les extensions villageoises. Ainsi le nouveau quartier de la mairie au Caylar fait une large place à l'espace public où domine les espaces piétonniers. Il en résulte un paysage «tenu» et la constitution d'un nouveau quartier participant à l'urbanité du Caylar.



Aménagement de la Grand Rue à Montdardier



Aménagement d'une placette au carrefour de la Grand Rue et de la route de Navas à Montdardier

Il est donc essentiel d'organiser toutes les extensions villageoises en cohérences avec les trames viaries ménageant des espaces de reculs et de vide créant permettant la constitution des liens sociaux.



Les espaces publics autour du quartier de la mairie au Caylar

Les espaces publics «paysager»:

Selon leurs emplacements et leurs usages, les espaces publics ne sont pas nécessairement des lieux où domine une ambiance minérale. La présence de cheminements en stabilisé, de prairies ouvertes parsemées de quelques mobiliers permet une pluralité d'usages. L'aménagement «paysager» sobre de Navacelles, le long d'un béal, agrémenté d'un jeu de boules et de quelques bancs présente un espace public de qualité.

Espace public paysager en aval de Navacelles





Orientations III - Les orientations architecturales

3.1 Les centres anciens des bourgs et des villages, un enjeu identitaire

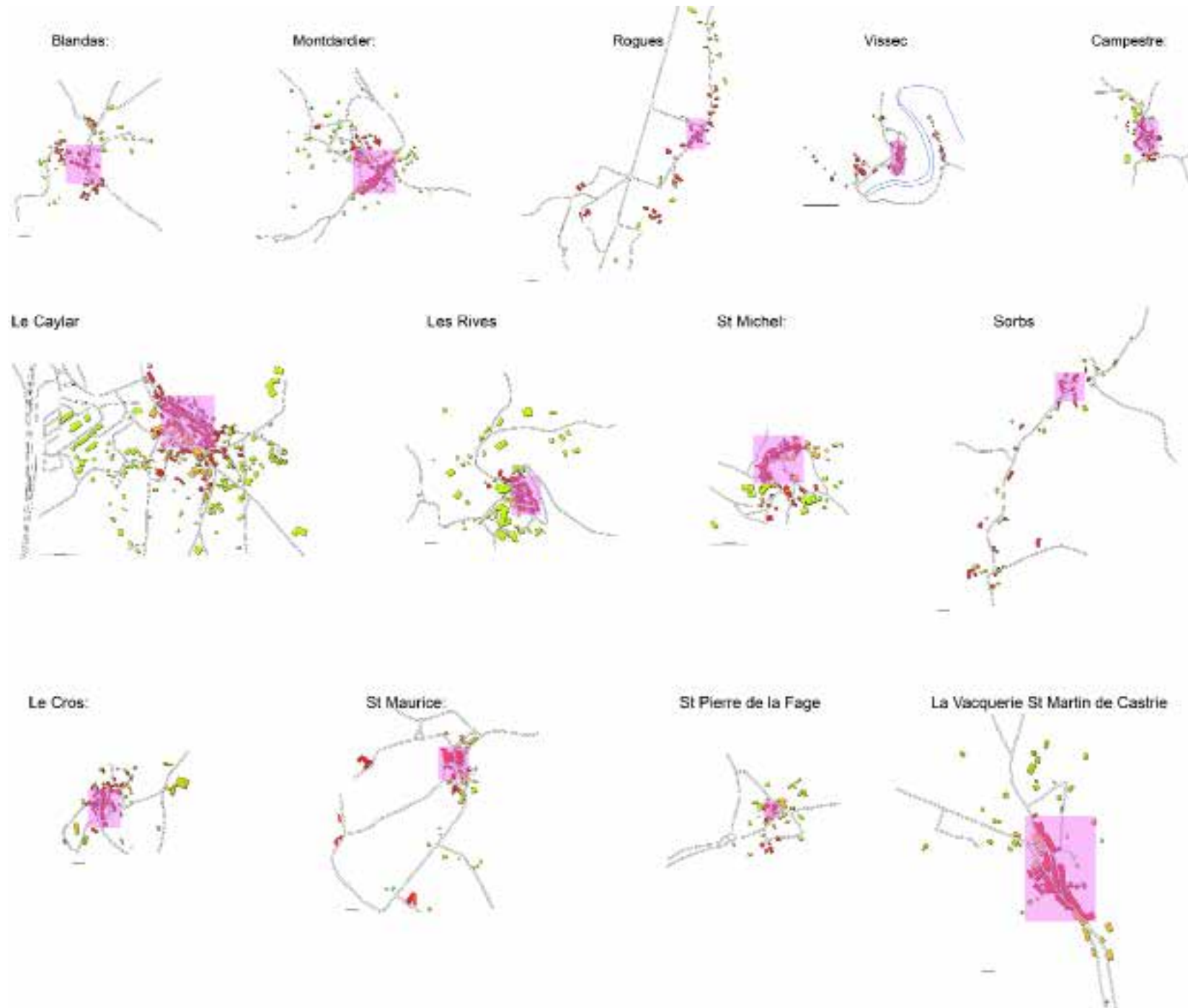
Les centres anciens des villages offrent des configurations variées mais une formation commune

Les villages qui maillent le territoire du Grand Site de Navacelles se sont implantés de façon très diverses. Toutefois, le mode d'implantation est toujours fondé sur les caractéristiques des sites retenus en composant avec les contraintes naturelles (relief, ensoleillement) et économiques (préservation des terres agricoles, fonction commerciale pour les villages les plus importants). Les petits centres médiévaux se sont étendus au cours de l'expansion démographique des XVIIIe et XIXe siècle conduisant à des formes villageoises adaptées au contexte : allongement le long des trames viaries au Caylar, à Montdardier ou à La Vacquerie, maintien à l'intérieur du site d'origine pour la plupart des autres villages. Dans ce cas les reconstructions ou extensions des bâtiments ont induit une forte densification ; quelques très petits prolongements de part et d'autre de la voie principale se remarquent. Le site est parfois fortifié comme aux Rives ou au Mas de Gulhou, un des trois hameaux de Navacelles ; au Caylar seul le pied du Roc Castel est resté habité.

L'alignement des façades sur les voies et l'orientation des toitures avec un égout sur la rue représentent les caractéristiques principales de l'organisation des villages. Les constructions ont été réalisées systématiquement en mitoyenneté, s'alignant sur la trame viarie tout en ménageant un recul face à un édifice public ou religieux ou encore à un croisement de voies, en suivant les contours d'une place ou d'une doline. Ces espaces, investis pour l'usage public, sont les lieux de la vie sociale des villages et permettent aux habitants de se rencontrer, d'échanger, de commercer.

Un délaissement des centres

Dans leur configuration, les centres anciens des villages expriment l'histoire de la communauté qui les a bâtis, façonnant la forme et l'organisation actuelle. À l'exception du bourg du Caylar qui s'est étendu le long de l'ancienne route nationale n°9, les villages du Grand Site connaissent très peu d'évolution entre 1850 et 1975. Après le milieu des années 70 les bâtiments sont construits et implantés en rupture franche avec le mode d'organisation des villages. Les politiques hygiénistes, la recherche de confort et de lumière, l'utilisation de l'automobile amènent à l'abandon de nombreux bâtiments situés dans les centres anciens et à la seule utilisation de l'espace public par la voiture, évolution couplée avec la disparition de petits commerces de proximité.



Les objectifs:

La mise en valeur des espaces publics:

Plusieurs communes ont mené des projets de réhabilitation de leurs espaces publics qui ont participé à revaloriser l'image des villages et hameaux : la traversée du Caylar et sa mise en relation avec le nouveau pôle de services, les espaces publics du village des Rives, la place de Sorbs, la requalification de la rue principale à Montdardier, des aménagements de rues et ruelles dans les hameaux des Faïsses et du Mas de Guillou à Navacelles.

L'évolution historique des centres anciens du Caylar, de La Vacquerie et de Montardier leur confère aujourd'hui un aspect plus urbain que dans les autres villages du Grand Site présentant une dominante rurale. Ces espaces se sont fabriqués dans le temps par les pratiques agricoles qu'ils rassemblaient ; outre leur usage agricole, ils avaient (et ont encore dans certains cas) un usage commercial (foire, marché...), civique et religieux. La forme irrégulière et organique des places et placettes est souvent le résultat de l'évolution du bâti (démolition, construction), de l'implantation d'un édifice de la République (mairie, école...), de la présence d'une église ou d'un temple, d'une adaptation à la topographie, au parcellaire agricole, à une doline communale. En outre la présence d'arbres, soit ponctuellement, soit sous la forme d'alignement (platanes, marronniers, tilleuls...), renforce la configuration de ces espaces publics. Ceux-ci méritent d'être mis en valeur, renouvelés, soignés.

Les aménagements à prévoir devront donc tenir compte de la singularité des lieux et de leur histoire, les réadapter aux usages de la marche et de l'échange nécessitant de contraindre et limiter la fonction, somme toute récente, de la circulation et du stationnement des automobiles.

La restauration des bâtiments en adéquation avec leur valeur historique et patrimoniale:

Si quelques bâtiments ont été restaurés dans l'esprit de leur conception avec des matériaux adaptés au mode constructif de leurs époques d'édification, d'autres ont été dénaturés par l'utilisation de matériaux préfabriqués ou inadaptés à la nature du bâti ancien : PVC pour les menuiseries, enduits plastiques ou au mortier de ciment en façade empêchant toute respiration des murs bâtis à la chaux, tuiles en béton. Autant d'interventions malheureuses qui dénaturent un bâti fragile, dont toute la valeur tient à l'authenticité de ses matériaux et à la qualité de leur mise en œuvre. Une grande partie de ce patrimoine bâti, d'apparence ordinaire, porte encore des marques d'abandon : des bâtiments dégradés aux logements indignes. Les ensembles bâtis restent cependant exceptionnels par leur grande diversité et leur agencement qui procurent aux centres anciens des villages leur réelle identité.

Par exemple, les bâtiments qui composent la rue principale de La Vacquerie, voie multiséculaire, présentent des alignements de façades de divers époques dont certaines ont été restaurées. Cette rue en se dédoublant dans les directions de Saint Pierre La Fage et de Saint Maurice Navacelles forme, au droit de l'église une petite place où est installé un restaurant. Ces voies et place au cœur du village, méritent un traitement particulier suivant un programme de réhabilitation des bâtiments respectant la composition des façades et les ornements particuliers. La restauration du bâti dans le respect de sa construction et de son agencement d'origine associé au réaménagement conservant l'aspect villageois des rues et de la place représente un enjeu important afin de préserver ce patrimoine qui confère au village de La Vacquerie un statut particulier, porte d'entrée du Grand Site.

L'entretien de l'espace public et la réhabilitation des rues, ruelles, places, placettes, passages sous porches s'ils améliorent le cadre de vie quotidien des habitants possèdent en parallèle un réel effet de levier sur la réhabilitation du bâti privé des maisons de village. Les actions, engagées par les collectivités, constituent un rôle essentiel pour que les propriétaires privés entament la valorisation de leur patrimoine en centres anciens. Ainsi les actions d'aménagement de l'espace public en incitant à la réhabilitation soignée et cohérente du bâti, contribueront à valoriser le témoignage culturel qui fonde l'identité du Grand Site de Navacelles. L'histoire urbaine et architecturale sera transmise aux visiteurs qui soutiendront une économie touristique, commerciale et artisanale par leurs visites, participant à la vitalité des centres anciens et à renforcer l'appartenance des habitants à la communauté villageoise.

Des espaces publics à aménager dans l'esprit du village en coordination avec la restauration des façades et des immeubles:



La rue principale de La Vacquerie présente un alignement de façades caractéristiques des centres anciens. La restauration dans les règles de l'Art de chacune des façades par leur propriétaire associée à l'aménagement et à la qualification de voie (place de l'automobile et du piéton, matériau local, ...) contribueront à la mise en valeur du village, porte d'accès au Grand Site de Navacelles.



Au Caylar l'aménagement des ruelles à l'arrière de la rue principale et de sa place qui ont été requalifiées, incitera les propriétaires à réhabiliter leurs bâtiments et favorisera un accès privilégié depuis le centre bourg au Roc Castel.

Objectifs :

- Réaliser des aménagements dans les centres pour conférer une identité aux villages du Grand Site en valorisant tout à la fois l'histoire des lieux et le contexte rural par la simplicité du traitement.
- Inciter les propriétaires riverains à restaurer leur immeuble de manière authentique dans le respect de la composition et de la constitution du bâti ancien.

3.2 Accompagner l'évolution de chaque bourg et village suivant son caractère

Des villages uniques ancrés dans le relief et l'histoire

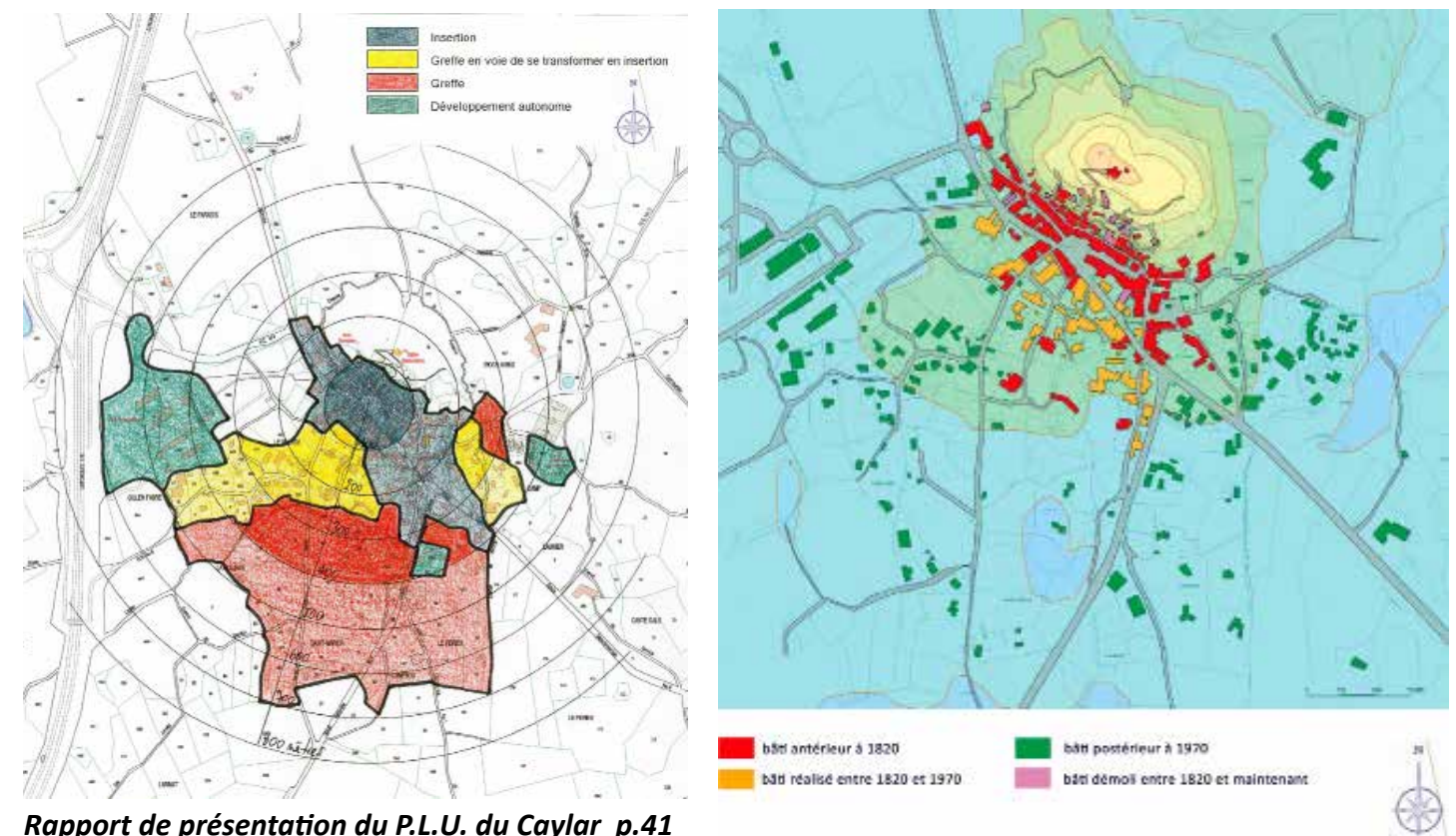
Cinq grandes typologies de villages et hameaux installés dans le relief du territoire du Grand Site ont été identifiées dans le diagnostic :

1. Les villages adossés à un relief, en position défensive ou en bordure de voie : Le Caylar, Saint Michel d'Alajou, Montdardier, Rogue, Sorbs ainsi que des hameaux en puech comme Belfort.
2. Les villages de plateau en bordure de dépressions : Le Cros, Campestre, Saint Maurice-Navacelles, Saint Pierre de la Fage, Blandas, Saint Félix de l'Héras.
3. Les villages ou hameaux en vallée, constitués de plusieurs îlots bâtis : Madières, Navacelles ou Vissec.
4. Un village en position dominante : Les Rives.
5. Un village en combe le long d'une grande voie de communication : La Vacquerie.

Si l'implantation dans le relief du Causse qui a façonné ces espaces habités, en fonction des contingences de leur histoire et des conditions économiques reste déterminante pour organiser les extensions harmonieuses des constructions, la grande diversité et la singularité de chaque situation rendent unique chaque village ou hameau. Le développement de l'habitat et des activités nécessite de préciser les moyens et outils pour préserver la qualité des paysages et la singularité de chaque village dans le Grand Site de Navacelles. S'inscrire dans l'existant n'est pas pour autant reproduire une situation révolue, mais bien plus réinterpréter les caractéristiques majeures d'un paysage pour y adapter un projet contemporain répondant à de nouveaux usages et à de nouveaux modes de vie.

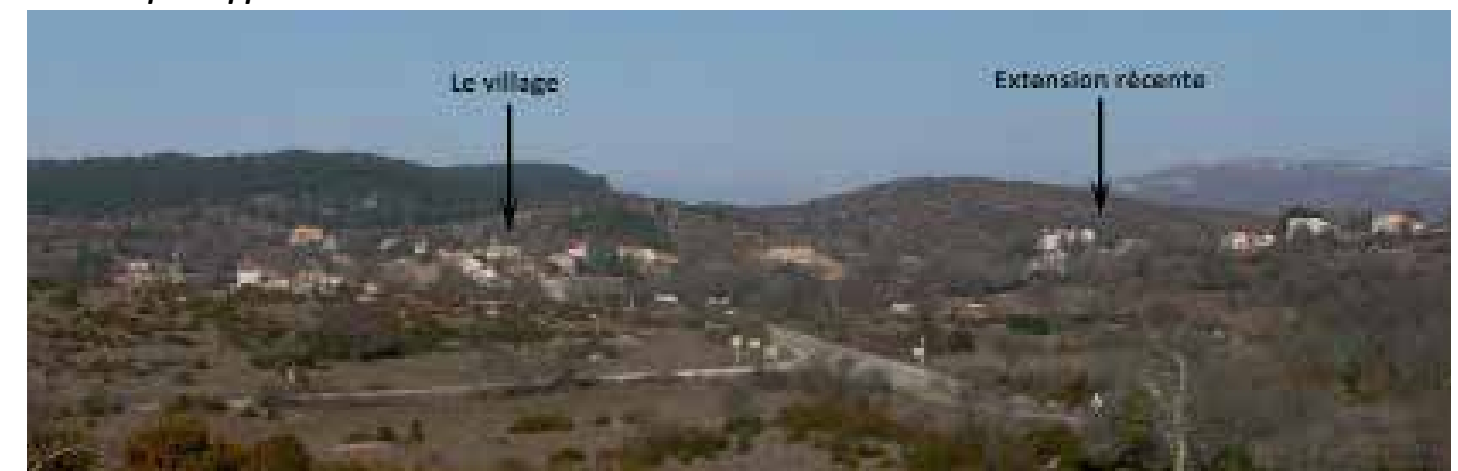
Une rupture entre les extensions villageoises récentes et les tissus bâtis anciens

Depuis le milieu des années 1970, l'habitat se développe en rupture franche avec la trame qui avait conduit jusqu'alors la construction des bâtiments dans le contexte géographique précis de chaque village. Le nouveau bâti, construit en périphérie, reprend le modèle de la villa ou du pavillon périurbain, dont l'implantation au centre de la parcelle conduit insensiblement à rompre l'homogénéité et l'organisation du village. Cette perte de lisibilité de l'entité villageoise est accentuée par l'hétérogénéité et la qualité médiocre du traitement des limites de parcelles, la standardisation des matériaux de construction et des types architecturaux. Ce nouveau mode d'habiter participe également à distendre les liens entre les habitants.



Rapport de présentation du P.L.U. du Caylar p.41

Analyse des différents tissus villageois du bourg du Caylar en fonction de l'époque de construction et de la distance par rapport au centre :



Implantation des extensions récentes par rapport au village de Blandas

Préserver la cohérence paysagère en s'inscrivant dans la continuité de l'existant:

Sur le territoire du Grand Site, l'organisation actuelle de l'habitat se caractérise par la polarité des villages mais également par la présence de nombreux hameaux et mas qui ponctuent les plaines agricoles. Afin d'éviter une dissémination des constructions sans nécessité ni usage agricole les orientations de développement de l'urbanisation doivent contribuer au maintien de cette organisation autour des villages limitant l'étalement urbain et la consommation inutile de l'espace agricole, des dolines, des terres de parcours. Il s'agit bien de préserver de toute construction les vaste étendues qui forment le caractère dominant des Causses.

Dans ce contexte, organiser l'implantation de nouvelles constructions vise à :

- Préserver la silhouette des villages et hameaux et préserver leur caractère rural.
- Conforter les villages et hameaux pour arrêter le développement de l'habitat dispersé, diffus et linéaire le long des routes, ou sous la forme d'un mitage du paysage rural et agricole.
- Contrecarrer la banalisation des paysages en concevant une urbanisation adaptée au caractère local.
- Limiter les surfaces consommées par l'urbanisation nouvelle et en retour conforter les centres des villages, sièges de la vie sociale.

La mise en œuvre de ces objectifs nécessite plusieurs préalables au travers d'études paysagères fines qui permettront d'identifier pour chaque village les caractères dominants du site : topographie, vues, chemins, dolines, murets, petit patrimoine (puits, lavognes, croix de chemin, ...) arbres particuliers, boisements et terres agricoles à préserver. Il pourra alors se dégager une vision claire et prospective des principes qui conduiront le projet de croissance du village en structurant et hiérarchisant la trame des chemins et voies selon une vision globale à long terme. Les grandes lignes à retenir peuvent se résumer à :

- prévoir uniquement les surfaces nécessaires au développement du village en fonction d'une croissance de population réaliste de la commune,
- concevoir le réseau de voies nouvelles ou à restructurer à l'échelle globale du village,
- anticiper le développement ultérieur et notamment la prolongation des voies à créer,
- faciliter les déplacements piéton et cyclistes pour relier le centre village et ses quartiers,
- conférer un réel statut aux nouveaux secteurs urbanisés par la création d'espaces publics bien aménagés.

À l'intérieur des nouveaux secteurs d'urbanisation comme dans les «dents creuses», terrains restant disponibles au sein des extensions actuelles, l'objectif de poursuivre la cohérence de l'urbanisation des villages nécessite de reprendre en compte et d'interpréter au cas par cas les règles d'implantation qui ont procédé jusqu'à la rupture des années 70 à la composition des villages et hameaux : construction en bordure de voie publique, en mitoyenneté, traitement des limites de parcelles avec l'espace public en harmonie avec l'existant (murs de pierre ou enduits dans des teintes proches, haies taillées ou libres composées d'espèces végétales diversifiées et locales).



Exemple d'un nouveau quartier dans la continuité du mode d'urbanisation initiale au Caylar qui participe à renforcer la silhouette et l'urbanité du bourg.



Objectifs :

- Organiser les extensions en fonction des lignes dominantes du relief et de la trame viaire pour renforcer la perception unitaire et ramassée des villages caussenards.
- Organiser, mailler et requalifier les extensions opérées au coup par coup depuis les années 1970 sans véritable logique d'adaptation aux sites des villages.

3.3 Les caractères du patrimoine bâti des villages et hameaux

Des constantes dans la construction rurale traditionnelle:

L'ensemble des bâtiments des villages et hameaux présente une grande homogénéité et unité malgré la variété des situations et des volumes qui les composent. Si la partie centrale du Grand Site reste nettement marquée par une architecture vernaculaire caussenarde au caractère affirmé, apparaissent au nord, sur la commune de Campestre essentiellement, des influences cévenoles tandis qu'au sud du territoire ce sont les manières de faire languedociennes qui prédominent.

Peu de constructions sont antérieures au XVIIe siècle, la majeure partie date de la fin du XVIIIe siècle et surtout du XIXe siècle. Le bâti ancien reste nettement majoritaire sur le territoire et a conservé ses caractéristiques traditionnelles.

Les bâtiments sont conçus sur plan rectangulaire et possèdent 2 à 3 niveaux. Pour les plus anciens, les planchers reposent sur des voûtes en pierre, la plus basse surbaissée, la plus élevée brisée permettant un étage sur plancher. L'habitation se situe à l'étage, accessible par un escalier extérieur aussi sur voûte qui accède à une petite terrasse ou « bolet » souvent couverte par un auvent. À partir du XVIIIe siècle la lauze de calcaire couvrant les toits est progressivement abandonnée au profit de la tuile canal en provenance de la vallée de l'Hérault et les murs reçoivent un enduit au mortier de chaux.

Il est construit suivant des règles de bon sens et de logique et se caractérise par sa simplicité, sa sobriété, sa subtilité.

Simplicité : architecture sans architecte, œuvre de maçons, de propriétaires pour les bâtiments plus modestes, conçus suivant l'usage et l'habitude pour répondre à des besoins fonctionnels suivant des modèles locaux :

- Tracés et volumes simples sur une base rectangulaire
- Toiture simple
- Respect des rapports d'échelle et de proportion.

Sobriété : peu de recherche «esthétique» ou d'ostentation à l'exception de quelques maisons de notables dans les villages (La Vacquerie, Le Caylar, Le Cros). L'économie de moyens et de transport jusqu'au milieu du XIXe siècle conduisent à utiliser les matériaux issus du site ou à sa proximité immédiate et à rechercher des solutions constructives en adéquation, notamment l'utilisation de la voûte jusqu'à une plus grande facilité d'approvisionnement en bois d'œuvre et de la lauze calcaire en couverture jusqu'à «l'importation» des tuiles canal en terre cuite.

Subtilité : variété des constructions, sur la base d'une typologie simple et homogène combinée pour s'adapter au contexte (adaptation au terrain et à la pente, au vent et à l'ensoleillement, et diversité des volumes, des matériaux, des couleurs, des détails). Cette diversité d'architecture rurale à la capacité de s'insérer dans chaque paysage spécifique, cela même si des principes récurrents se retrouvent suivant une typologie constante.

Le bâti ancien traditionnel a répondu aux besoins et fonctionnalités d'une société agricole lors de son édification répondant à des besoins spécifiques :

- constructions sans bois de charpente,
- engrangement volumineux,
- stockage de l'eau dans des citernes intégrées au bâti.

Les exploitations agricoles du XIXe siècle ont été conçues dans une autre logique que ceux édifiés précédemment. Ce patrimoine, aujourd'hui en partie reconnu, préservé et restauré, peut nécessiter des adaptations aux besoins, contraintes et aspirations des habitants dont les activités et modes de vie actuels sont de nature différente. La recherche de confort, les nouveaux usages et besoins (lumière, espaces, ...) induisent des comportements conduisant à modifier le bâti ancien en lui faisant subir de profondes transformations mais aussi des mutations avec un réel risque de perte de son caractère. Ce bâti traditionnel est une composante importante de l'identité du territoire dont le maintien implique la préservation des éléments caractéristiques du bâti.

Les grandes caractéristiques de l'architecture vernaculaire:

Les volumes, formes et expression des bâtiments sont intimement liés au matériau utilisé, à ses caractéristiques techniques qui vont influencer sur la mise en œuvre, la facture, et imposent des limites d'emploi. Les ouvrages de maçonnerie sont réalisés en pierre calcaire, issue pour la plupart de carrières locales. Les murs sont généralement enduits car les moellons utilisés sont de relativement petite taille et hourdés au mortier de chaux aérienne suivant un appareil irrégulier ne permettant pas pour autant d'assurer une étanchéité à l'eau de pluie et une tenue pérenne. Ce mode constructif est plus répandu pour les bâtiments édifiés ou reconstruits au XIXe siècle, période de la généralisation des enduits pour les constructions courantes. Seuls les encadrements des baies, possédant généralement une feuillure pour arrêter l'enduit, laissent la pierre apparente. Les façades des constructions plus anciennes possèdent un enduit «à minima» laissant voir le parement des pierres, ainsi plus les moellons sont petits plus la surface de mortier est importante. Les façades en pierre dont les joints sont marqués sont récentes résultant d'une mode apparue dans les années 75.

Mas agricole devenu auberge à Sorbs:

- **Volume simple, toit à deux pentes**
- **Maçonnerie en pierres destinées à rester apparentes**
- **Bâtiment principal sur deux niveaux**
- **Annexes sur un niveau**
- **Adaptation au terrain**



Les hameaux, les volumes:

Dans les hameaux, le type de bâtiments sur plan rectangulaire à volume simple est conservé, mais la densité augmente, les bâtiments sont à deux voire trois niveaux et occupent la presque totalité de la parcelle. Les toits possèdent deux pentes et la couverture en tuiles canal avec un égout de toiture sur génoise se généralise à partir du XVIIe siècle. Quelques reliquats de couverture en lauzes à l'égout peuvent subsister.



La Rigalderie commune de Blandas:
Murs en pierre avec un enduit au mortier de chaux pour les bâtiments principaux. L'alignement des baies plus hautes que large et décroissantes du rez-de-chaussée au dernier niveau compose la façade.



Belfort commune de Blandas:
Dans ce hameau moins accessible, l'aspect des constructions est plus rustique, avec peu d'ouvertures. Les bâtiments s'adaptent au terrain, se resserrent et se regroupent par unité de propriété. Les murs sont en pierre apparente destinées à ne pas être enduit dès la construction.



Mas de la Vieille à Sorbs:
*Maçonnerie en pierres destinées à être enduites pour le bâtiment d'habitation, et à rester apparentes pour l'annexe transformée en habitation. Mur de clôture à l'alignement de la voie dans le prolongement des bâtiments délimitant une cour fermée
Accès à l'habitation par un «bolet», composition simplifiée de la façade, avec des ouvertures plus hautes que large.*

Les villages, les volumes, la composition des façades:

La même typologie de bâtiments sur plan rectangulaire à volume simple avec une forte densité se retrouve dans les villages. Suivant leur importance, les bâtiments hauts et étroits sont élevés sur 3 à 4 niveaux pour l'habitation, les annexes possèdent un à deux niveaux. L'ensemble occupe la presque totalité de la parcelle et s'aligne sur l'espace public. Les murs de clôture assurent l'alignement sur la voie publique et permettent de maintenir une cour privative.

Les toitures, à partir d'une conception à deux pentes avec un égout sur génoise, se complexifient pour s'adapter au parcellaire et peuvent présenter des croupes aux angles de rues ou des appentis. La tuile canal reste le matériau de couverture. La hauteur des bâtiments et leur alignement donnent toute son importance à la composition de la façade.



La Vacquerie



Le Cros

La façade des bâtiments s'oriente sur la voie publique.

Les constructions possèdent 3 niveaux. L'égout de toiture donne sur la rue et s'achève par une génoise.

Les façades sont ordonnancées, les ouvertures s'empilent. Les baies sont marquées par un encadrement en pierre de taille, parfois par un bandeau d'enduit de couleur différente.

Les murs:

Le moellon en calcaire local, de calibre divers, est principalement utilisé pour la construction des murs. La pierre de taille est utilisée pour les chaînes d'angle et les encadrements de baie. Au nord du territoire, dans la commune de Campestre et Luc, le schiste, lorsqu'il est présent localement, est utilisé pour quelques constructions.

Les murs construits en petits moellons sont systématiquement enduits au mortier de chaux. Ceux construits avec des moellons plus importants et équarris ou avec une face parementée sont hourdés avec un large joint rempli, laissant peu voir la pierre.



Les murs en pierres de taille, destinées à rester apparentes sont peu nombreux. Les bâtiments annexes et agricoles sont rarement enduits, laissant voir leur petit appareillage de pierres avec de larges joints.

Les enduits:

Ceux-ci sont généralement réalisés au mortier de chaux pour laisser respirer le mur et évacuer l'humidité des remontées capillaires. Ils sont réalisés avec un sable local qui leur donne leur teinte définitive. Les ocres dominent, toutefois dans les villages les enduits se colorent plus fortement avec des teintes plus appuyées, qui restent dans l'harmonie générale.



Différents types de coloris et d'enduits traditionnels à la chaux:

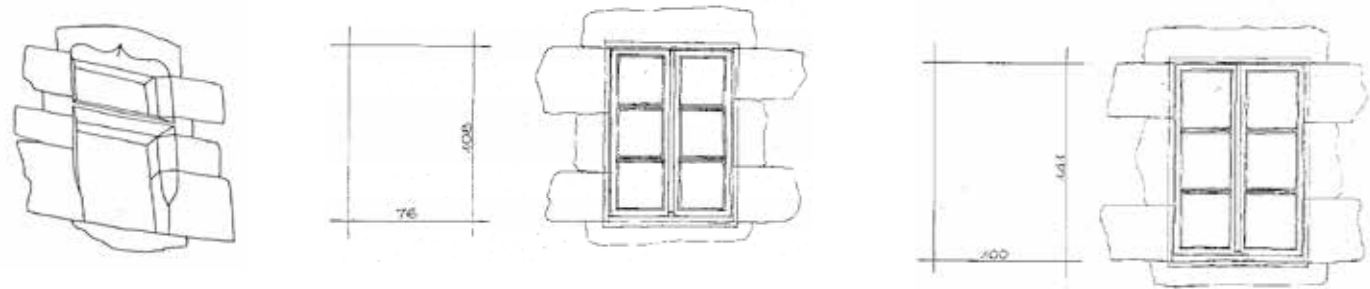
Les couvertures:

Les dalles de calcaire ou lauzes utilisées en couverture jusqu'au début du XIXe siècle ont été progressivement remplacées par la tuiles canal en terre cuite qui domine dans tous les villages. Les matériaux et les couleurs des toitures jouent un rôle prépondérant dans la qualité des paysages. Le jeu de toitures assemblées, présentant une seule et même couleur sur une dominante de rouge vieilli, participe à composer une grande unité. La lauze calcaire perdure ponctuellement à Campestre et Sorbs, en couverture de la chapelle à Saint Pierre de La Fage.



Les ouvertures:

Les baies d'éclairage sont généralement de petites dimensions, de forme rectangulaire et plus haute que large suivant un rapport de 1/1,4 à 1/1,6. Les ouvertures possèdent le plus souvent un encadrement marqué par des pierres de taille qui peut être remplacé par une bande d'enduit claire lorsque la façade est enduite.



Les ouvertures des greniers et fenêtres ont des formes variées et sont nettement plus petites, rectangulaires ou carrées, oculus, œils-de-bœuf. Les portes charretières par contre présentent un et taille nettement plus importante, le linteau cintré comporte une clé d'arc.



Baie charretière vigneronne à la Vacquerie



Baie charretière transformée à Blandas

Les menuiseries:

Les menuiseries sont toujours réalisées en bois, soit de châtaigner ou de chêne pour les baies et portes, souvent le mélèze ou l'épicéa remplace ces essences pour les volets.



Les principaux coloris:

Le gris et les beiges sont les couleurs dominantes des façades, quelques unes, dans les villages, présentent des coloris plus soutenus dans les ocres orangés, tout en restant nettement délavés. La propriété intrinsèque de chaque matériau conduit aussi à formuler la palette de couleurs qui constitue le paysage villageois.

Les couleurs des menuiseries restent généralement dans les mêmes teintes. Ponctuellement, des couleurs plus marquées apparaissent, rouge bordeaux, gris bleu, vert Véronèse, vert sapin ou marron. Dans le cadre de restaurations récentes, notamment à Navacelles, les lasures laissent apparaître la teinte du bois employé.

Quelques coloris relevés dans le Grand Site:



RAL 7009



RAL 1015



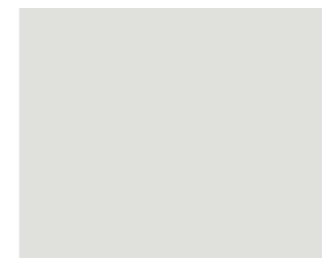
RAL 7000



RAL 7039



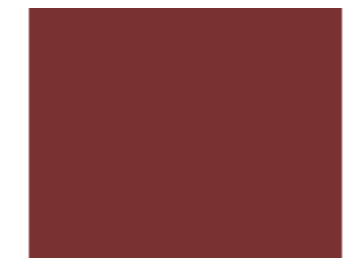
RAL 1001



RAL 7035



RAL 9007



RAL 3004

Un détail particulier d'architecture : le bolet

L'escalier extérieur sur voûte qui accède à une petite terrasse ou « bolet », couverte ou non par un auvent est caractéristique de la maison caussenarde. Ceux-ci se greffent sur les façades des habitations. Donnant accès à l'habitat, situé au premier étage, ils constituent des sas entre extérieur et intérieur et forment de réels lieux d'accueil et de vie, mais aussi d'échanges entre les habitants du village.



Les exigences liées au patrimoine bâti vis à vis des économies d'énergie

Il paraît nécessaire de rappeler que la problématique énergétique ne naît pas des bâtiments anciens, aussi longtemps que les saisons ont pénétré jusqu'au cœur des logements, que les habitants ont admis des températures plus basses en hiver qu'en été, une clarté plus grande le jour que la nuit, qu'il existait plusieurs manières d'habiter, estivales, hivernales, diurnes, nocturnes. La question énergétique découle de la façon dont nous habitons des bâtiments de valeur patrimoniale, dont nous les utilisons, de notre manière de nous y installer. La question est d'abord celle de nos modes de vie, de ce que nous demandons à un habitat ancien dans la réalisation de nos attentes contemporaines qui tendent essentiellement à la constance, à la régularité et au lissage des ambiances ; diminuer le chaud en été et le froid en hiver. Les problèmes énergétiques du patrimoine naissent au moment où le confort contemporain rencontre l'offre que nous propose la construction ancienne en ce domaine qui est tout au contraire : modulation, respiration et ouverture au rythme des climats. Il y a donc incompatibilité entre deux définitions du confort. Imposer aux enveloppes patrimoniales des exigences issues d'un tout autre environnement de comportements ne peut conduire qu'à un saccage de l'architecture par l'application indifférenciée de nos standards actuels. Il convient d'aborder la question par l'autre bout du raisonnement : partir du patrimoine et trouver dans ses propriétés intrinsèques la nature de l'apport consistant qu'il peut apporter à la rationalisation énergétique.

Le développement durable, par ses différentes facettes - énergie, climat, ressource, démographie notamment -, doit contribuer à faire évoluer la pratique de la réhabilitation qui consiste à intervenir sur un bâtiment existant, dont sont conservées les principales caractéristiques, en réalisant des travaux de réaménagement, de remise à niveau technique, de modification d'usage. La limitation des prélèvements sur la nature, l'optimisation de l'utilisation de matière et le recyclage s'organisent aujourd'hui dans une perspective de neutraliser à terme les flux de matière et d'énergie. La réhabilitation, qui conserve l'essentiel de la structure et donc de la masse des bâtiments et qui prolonge leur durée de vie, s'inscrit dans ces stratégies d'économie de matière d'une part et d'énergie d'autre part en utilisant l'inertie thermique de la structure du bâti ancien.

Les savoirs faire évoluent, s'oublient et de nouveaux matériaux, bon marché à première vue, plus facile à utiliser apparaissent (menuiseries et gouttières en PVC, génoises préfabriquées, enduits « tout prêt »...), les contraintes d'économie d'énergie nécessitent des adaptations (panneaux solaires ou photovoltaïques, éolienne domestique). Les annexes et petites dépendances des anciennes exploitations agricoles ont souvent perdu leur utilité avec la disparition des activités qui les avaient motivées. Ceux-ci, témoignage de l'histoire qui a façonné le Grand Site, particulièrement sensibles et souvent menacés de démolition ou de transformation radicale, participent au caractère des ensembles ruraux. L'enjeu de la restauration du bâti ancien consiste à rechercher les dispositions d'origine pour les adapter aux exigences actuelles de confort. Il s'agit bien de préserver l'architecture d'origine témoin d'un savoir faire, d'une organisation sociale par son implantation, sa disposition, son rapport à l'environnement immédiat. En résistant aux tentations modernistes, inadéquates à la constitution du bâtiment, c'est donc penser avec le temps.

Objectifs :

- Maintenir le caractère du bâti ancien qui participe à l'identité du Grand Site.
- Inciter les propriétaires à restaurer leurs immeubles de manière authentique dans le respect de la composition et de la constitution du bâti ancien.
- Aider les constructeurs à inscrire leurs projets d'extensions ou de restauration dans le paysage bâti des villages et hameaux du Grand Site.

3.4 Les mas isolés, identité caussenarde

Un témoignage de l'histoire et de l'activité agricole qui a façonné les paysages du Grand Site.

Plusieurs ensembles déjà identifiés représentent un enjeu de préservation associé à une éventuelle évolution des conditions d'habitat et d'activités sur les communes :

- de La Vacquerie et Saint Martin de Castrie avec les mas de Ferrussac et de la Trivalle;
- du Caylar avec les mas de Gervais et de Servières (qui comporte une échauguette avec une partie refaite à la fin du XIXe siècle, dans le style néo gothique);
- du Cros où se situe le mas de Clauzal;
- des Rives avec les mas de Caussignac et de Combefère;
- de Saint Félix de l'Héras, avec le Mas Audran et Madières;
- de Saint Michel d'Alajou où est implanté l'imposant mas de La Prade, celui des Vernèdes;
- de Sorbs avec les mas de La Baraque, de Latude abusivement étendu.
- de Saint Maurice-Navacelles qui comporte les mas de Rigal, des Besses, de Gay, du Ranquas, de La Barre, du Portail, de La Prunarède, du Castelet, de La Cisternette;
- de Pégairolles de l'Escalette dont le territoire sur le cause comporte les mas de Rouquet (domaine pastoral, déjà identifié au XIIIe siècle, d'environ 600 hectares avec bâtiments de ferme, bergerie, maison de maître et arboretum) Pascal, Blanc, de Pater, de Murène, du Caylar, de Camp Rouch, du Puech Doussieu, du Saut du Lièvre et de La Matte, les Barasques et les Barasquettes.

Les fermes et mas agricoles, les bergeries, ponctuent le territoire et de par leur taille importante et leurs volumes marquent fortement le paysage du Causse. Les mutations de l'activité agricole induisent de nombreuses transformations dans la composition et la destination de ces ensembles. Ces évolutions qui ont été constantes depuis la date d'édification initiale des constructions entraînent aujourd'hui des modifications radicales de leur aspect. Ainsi la confrontation de hangars agricoles de taille équivalente voire supérieure à celle du mas d'origine, l'emploi de matériaux sans rapport avec les techniques de construction d'origine, la transformation en habitation de locaux agricoles, sont autant de facteurs qui font perdre pour longtemps l'authenticité de ces constructions, partie prenante de l'identité du Causse.

Leur isolement les rend de surcroît particulièrement sensibles et accentue les menaces de démolition ou de transformation radicale. Si quelques uns ont été restaurés avec soin et attention dans les règles de l'Art, nombre sont ceux dont le caractère a déjà été altéré par méconnaissance de leur valeur patrimonial ou sont à l'abandon. Outre la prise en compte des prescriptions qui seront formulées dans le cahier de recommandation architecturale à établir à l'échelle du Grand Site (se reporter à la fiche action n° 2.2.1) pour accompagner les propriétaires, il convient d'établir un repérage exhaustif des fermes, mas agricoles, bergeries isolées afin d'évaluer l'état de ce patrimoine. Cette connaissance permettra d'ajuster les actions à entreprendre plus spécifiquement en y associant d'autres mesures sectorielles : aide à l'installation agricole, recommandation pour l'implantation de hangars agricoles, recommandation pour la restauration du bâti, aide à l'amélioration de l'habitat et la transition énergétique, ...

Objectifs :

- Avoir une connaissance des fermes et mas agricoles en activité ou ayant changé de destination sur le territoire du Grand Site et leur localisation pour :
 - Évaluer l'état des ensembles patrimoniaux pour leur rôle identitaire.
 - Prendre les mesures afin d'assurer leur protection, leur mise en valeur, leur évolution au regard des mutations de l'activité agricole.
 - Réaliser des restaurations respectueuses des caractéristiques d'origine suivant le guide de prescription architecturales.



Un bâtiment du Mas de la Roque à Saint Etienne de Gourgas



Le mas d'Aussel, commune du Caylar



Mas de la Trivalle, commune de La Vacquerie



Mas de la Prunarède, commune de Saint Maurice

3.5 L'architecture contemporaine, recherche d'un ancrage dans le territoire

Des constructions contemporaines souvent en opposition avec la construction rurale traditionnelle?

Le bâti ancien demeure nettement majoritaire sur le territoire du Grand Site et a conservé l'essentiel de ses caractéristiques traditionnelles : la simplicité, la sobriété, la subtilité. Il est une composante importante de l'identité du territoire. Une variété de volumes compose le bâti ancien qui, bien que construit dans des situations diverses, est cependant perçu comme homogène et unitaire. Sa conception date en majorité du XVIIIe et du XIXe siècles; édifié suivant des techniques connues alors, il répond aux besoins et fonctionnalités de la société agricole de ces époques. Aujourd'hui, les contraintes inhérentes à l'architecture vernaculaire peuvent heurter les aspirations des habitants dont les activités et modes de vie sont différents (recherche de confort, nouvelles façon d'habiter, aspiration à la lumière, à de plus grands espaces, ...) orientant les constructeurs vers des expressions architecturales différentes.

Lorsqu'une nouvelle construction s'implante, on change la structure visuelle du lieu; on en modifie par contre coup la signification, ou au contraire on peut maintenir tout ou partie de sa signification en respectant les identités et la structure. Par exemple dans un petit village, homogène, isolé, tout bâti de pierres et de tuiles, si une maison est construite en tous points semblables à celles existantes et implantée contre elles, rien dans la signification de ce village ne change aux yeux du visiteur. Par contre si une maison moderne y est construite, quelque soit sa qualité plastique, toute de verre et d'acier, et de surcroît implantée un peu à l'écart des autres, alors on introduit de nouvelles identités. La structure du paysage est modifiée et en même temps sa signification puisque

Ainsi pour une construction usuelle, l'insertion dans le paysage villageois va être conditionnée par une réinterprétation plus au moins importante des variantes qui caractérisent le bâti majoritaire existant :

- les volumes, généralement un parallélépipède sur deux niveaux au minimum, couverts d'un toit à deux pentes,
- la taille est proportionnelle à l'usage (habitat, usage agricole, atelier, ...) et variable suivant les localisations (village, situation isolée),
- l'insertion dans le terrain s'opère par alignement par rapport aux autres constructions, adaptation à la pente et au relief par des terrasses,
- les pentes de couverture adaptées au matériau employé (tuiles canal, lauzes),
- les couleurs limitant l'impact visuel et s'harmonisant avec les tons dominants.

Ces variantes principales, qui composent les bâtiments dans le Grand Site, orientent alors fortement les matériaux mis en œuvre : pierres, maçonnerie enduite, bois, tuiles, zinc, acier, verre, ... qui parachèvent l'aspect final et l'expression architecturale assurant l'harmonie de l'ensemble.

Des réalisations récentes bien insérées dans le paysage naturel et bâti

L'exemple ci-après, d'une extension contemporaine à Rogues illustre bien la question de l'insertion dans le respect du caractère du bâti traditionnel:



En contre point l'utilisation de l'acier et du verre, pour alléger la façade de la jonction et marquer l'extension contemporaine, déroge aux matériaux des constructions traditionnels du Causse sans dommage pour l'ensemble.

Pour cette maison, le parti pris a été de restaurer, voire reconstruire en pierre, en réinterprétant les proportions des ouvertures et la composition de la façade. La liaison des deux bâtiments est réalisée par une coursive de verre et d'acier, seuls matériaux contemporains et non utilisés dans la construction traditionnelle. Ainsi sont respectés par rapport au village de Rogues :

- les volumes,
- la taille,
- l'insertion dans la pente du terrain suivant les faïsses,
- les tuiles,
- la pierre,
- les dispositions des ouvertures pour la partie faisant référence à l'architecture vernaculaire



À Campestre l'intégration du hangar municipal dans son environnement a été recherchée en utilisant la taille et la volumétrie que l'on retrouve dans les bâtiments d'exploitation dès le XIXe siècle, et en jouant sur la direction générale du bâtiment par rapport au front Est du village. La composition simple et sobre en adéquation avec l'usage du bâtiment et la référence à des volumes existants, la couleur de la toiture assimilable à celle de la tuile permettent l'utilisation de bardage en bois, matériaux peu courant sur le Causse qui par sa teinte et la façon dont il a été mise en œuvre permet une insertion satisfaisante dans le village.

Architecture contemporaine et bâtiments publics

Le rôle des collectivités prend toute son importance à l'occasion de la réalisation de bâtiments publics visibles et fréquentés par tous les citoyens pour constituer des exemples qui favoriseront l'émergence d'un patrimoine contemporain ancré dans le territoire.

La Halle de l'Ancien Relais au Caylar, réalisée dans le cadre de la requalification de l'avenue de Millau représente un exemple de construction publique particulièrement réussie alliant prise en compte du site, matériaux contemporains et références à des éléments d'architecture du Causse. Depuis cet espace polyvalent, départ des bus, qui pourra accueillir des manifestations temporaires ou les commerçants ambulants les jours de neige, se découvre des vues sur le bourg et les paysages du causse en arrière plan.



Patricia Puech, architecte dplg et Nathalie Lucas, paysagiste dplg

Architecture contemporaine et transition énergétique

La conception des nouvelles constructions apparues dans les années 70 s'est appuyée sur la reprise d'un nombre limitée de variables caractéristiques de l'architecture « locale » sur le modèle de la villa « provençale » ou « languedocienne » souvent importée par des constructeurs de maisons « type ». De par leur implantation en rupture avec la trame villageoise dans une recherche de lumière et d'espace, souvent en discordance avec la configuration des sites et des orientations, la pauvreté des volumes de plain-pied et des détails de construction accentue cette dichotomie. Cette réponse à des aspirations légitimes n'est satisfaisante ni pour l'habitant ni pour le paysage bâti du Grand Site.

Souvent l'impasse a été faite sur les questions de confort thermique par absence d'inertie dans la conception du bâtiment mais aussi sur la recherche d'économies d'énergie. Pour la majorité de ces bâtiments, il ne peut s'agir d'architecture contemporaine mais de pastiche tendant à banaliser le caractère du bâti.



L'expression d'une architecture contemporaine prend toute sa justification avec les exigences de baisse de consommation d'énergie pour aller dans le sens de la qualité des nouveaux bâtiments qui constitueront un patrimoine contemporain local.

Il s'agit de mener une démarche réfléchi sur l'acte de bâtir prenant en compte le climat, le paysage, le lieu, l'orientation, les besoins afin d'atteindre des performances énergétiques, favorisant des solutions techniques adaptées et déjà éprouvées dans l'habitat ancien (maison passive) plutôt que de palier le manque de réflexion par des solutions « technologiques ». La recherche de solutions adaptées dans une démarche globale qui intègre les objectifs écologiques, économiques, sociaux et culturels spécifiques au lieu, s'impose donc pour chaque projet de bâtiment.

Objectifs :

- Aider les nouveaux constructeurs à inscrire leurs constructions dans le paysage bâti du Grand Site, en continuité de l'existant. et à les s'insérer dans le caractère du bâti existant.
- Éviter le développement de constructions « type » étrangères au Causse et favoriser l'émergence d'une architecture contemporaine écologique et responsable s'insérant dans les paysages villageois
- Intégrer les exigences de la transition énergétique dans toutes les nouvelles constructions en recherchant des matériaux et des solutions adaptées aux sites.